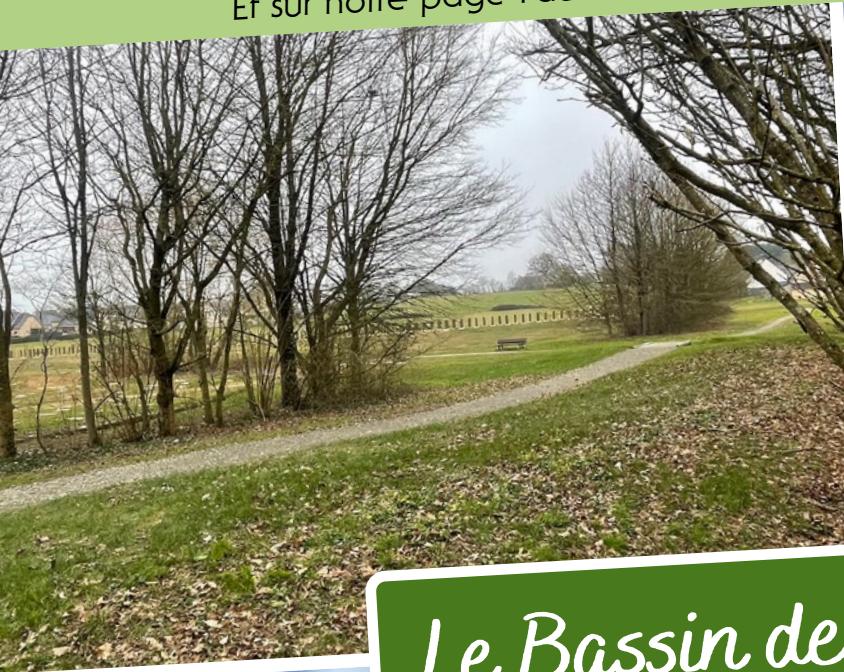


BULLETIN MUNICIPAL

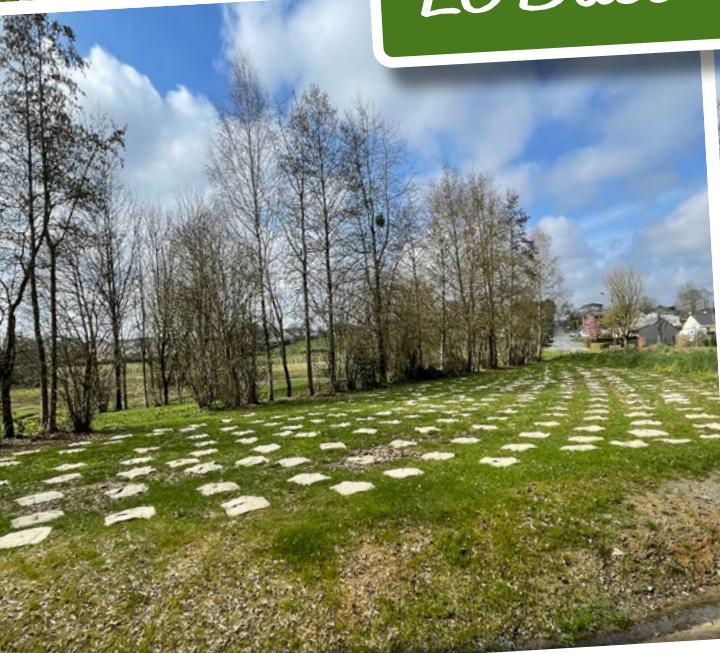
N°11 | AVRIL 2025



Plus d'actus sur le site internet de la Commune www.lebourgneuflaforet.fr
Et sur notre page Facebook www.facebook.com/Lebourgneuflaforet



Le Bassin de la Salais



*L'ensemble de l'équipe
municipale vous souhaite
un très bel été.*

SOMMAIRE

DÉCISIONS ET INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉCISIONS COMMUNALES	1-3
BUDGET	4-5
INFORMATIONS COMMUNALES	6-7
ANIMATIONS COMMUNALES	8-9
NOUVELLES ACTIVITÉS	10

VIE PUBLIQUE ET JEUNESSE

MÉDIATHÈQUE	11
ÉCOLE PUBLIQUE ET APE	12-13
ÉCOLE PRIVÉE ET OGEC APEL	14-15
RESTAURANT SCOLAIRE	16
TEMPS FORTS DE FIN D'ANNÉE ET ACCUEIL D'ÉTÉ	17
CROQ'LOISIRS	18
ACCUEIL DU MERCREDI	
JEUNESSE ET PÉRISCOLAIRE	19

VIE ASSOCIATIVE

FAMILLES RURALES/AINÉS	20
AFN/COMITÉ DES FÊTES	21
AU P'TIT MARCHÉ	22
UCAB/MAISON SOLIDAIRE	23
MAISON D'ACCUEIL	24
CINÉMA LE TRIANON	25
COUSSETTES ET CIE	26
ARLM	27
FOOTBALL	28
GYMNASTIQUE/PALET/PÉTANQUE	29
THÉÂTRE/PÊCHE	30
TENNIS DE TABLE	31

INFOS PRATIQUES

CLASSES 5/CALENDRIER DES FÊTES	32
ÉTAT CIVIL	33
HISTOIRE	34-37
AIDES À LA RÉNOVATION	38
RÉGLEMENTATION SUR LES HAIES	39
INFORMATIONS DIVERSES	40
CONTACTS UTILES	41
PÈLE-MÊLE PHOTOS	42

Le Mot du Maire

François BERROU



Chers Concitoyens,

Qu'est-ce qu'une société démocratique ? Le dictionnaire d'Alternatives Économiques (édité par une société coopérative dans laquelle les salariés

sont associés et majoritaires au capital) la définit ainsi « société dans laquelle les valeurs démocratiques sont respectées : **liberté** (d'expression, d'opinion), **égalité** (pas seulement en droit un homme = une voix, mais aussi en terme de considération) et **solidarité** (équilibre entre droits et devoirs). En ce sens, une société n'est jamais totalement démocratique, mais elle est engagée dans des dynamiques qui marquent, soit des reculs, soit des progrès dans la concrétisation de ces valeurs ».

Les valeurs démocratiques apparaissent en recul dans beaucoup d'endroits. C'est bien sûr le cas de tous les pays où la souveraineté du peuple, la tenue d'élections libres, le pluralisme politique ne sont pas admis et où les partisans de la démocratie n'ont d'autres choix que de fuir ou risquer leur vie. Mais c'est aussi le cas des vieilles sociétés démocratiques où les fondamentaux sont attaqués : la séparation et l'équilibre des pouvoirs (Législatif = faire la loi, Exécutif = appliquer les lois, Judiciaire = régler les litiges en fonction de la loi), la solidarité (équilibre entre droits et devoirs) ne vont plus de soi pour beaucoup.

C'est dans ce contexte que se profilent les élections du bloc communal (commune et intercommunalité) en mars 2026. Le rôle des élus locaux est de participer à la création d'une société plus démocratique en agissant au quotidien. C'est ce que le Conseil Municipal du Bourgneuf-la-Forêt essaie de faire, en étant à l'écoute de chacun, tout en ayant le souci de l'intérêt général, de la transparence dans la prise de décisions, en veillant à une situation financière saine et à contribuer à un climat favorable au bien vivre ensemble. Les agents de la commune et les nombreux bénévoles œuvrent aussi en ce sens. Le contenu de ce bulletin en est le témoin.

Personnellement, je ne serai pas candidat aux prochaines élections locales, car je pense qu'après quatre mandats d'élu (conseiller municipal, adjoint, maire et vice-président d'agglomération) il est raisonnable de redevenir un simple citoyen, qui, comme chacun, a aussi sa part à faire pour faire progresser la démocratie. La fonction d'élu a bien sûr ses contraintes, mais apporte aussi beaucoup de satisfactions : plaisir de travailler en équipe au bien commun, acquisition de nouvelles compétences sur des sujets très divers, joie de se sentir utile, rencontres passionnantes avec des personnes très diverses.

Un grand merci à toute l'équipe du Conseil Municipal en place jusqu'en Mars 2026, et aux Bourgneuviennes et Bourgneviens qui s'engageront lors du prochain mandat à toujours faire progresser la démocratie par leur action.

Réalisation graphique et impression :  PEGASE Imprimeur

Impression : papier recyclé

Directeur publication François BERROU

DÉCISIONS COMMUNALES

LES PV DE CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES À LA MAIRIE OU SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE.

TRAVAUX DE VOIRIE 2025

Le Conseil Municipal a arrêté le programme de voirie 2025 (hors grands travaux), pour un montant estimatif de 114 000 € TTC :

- Les Hayes Huet
- La Chelleraie
- Route de la Villamelle
- La Haute Equerre
- Les Fesselles
- La Fouilletière
- Pont Route de Launay
- La Tremelais
- Reprofilage Route Launay
- Le Petit Gast
- La Beulotière

Comme les années précédentes, ces travaux se font dans le cadre d'un groupement entre les communes de Bourgon, Le Bourgneuf-la-Forêt, Launay-Villiers et Olivet.

L'entreprise choisie pour ces travaux est F.T.P.B.

AMÉNAGEMENT DE BOURG : AXE LAVAL-FOUGÈRES

Rue du Haut Beauvais

Le projet d'aménagement de la Rue du Haut Beauvais a été finalisé. Une réunion d'information à destination de la population aura lieu début juin. Un appel d'offre sera lancé, afin de choisir l'entreprise titulaire du marché de travaux.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES	HT EN €	RECETTES	HT EN €
Travaux	362 835,00 €	DETR (État)*	92 678,63 €
MO (ABE)	35 193,75 €	Amende de Police (Conseil Départemental)*	20 000,00 €
Total	398 028,75 €	Autofinancement	285 350,13 €
		Total	398 028,75 €

* demande de subvention faite, montant octroyé non connu

Rue Principale

Les travaux prévus sur la rue Principale, entre la rue des Poiriers et la mairie sont terminés.



BASSIN DE RÉTENTION DE LA SALAIS

Les travaux de réaménagement du bassin de la Salais sont terminés.

Ce réaménagement va permettre une plus grande efficacité de ce bassin lors de fortes précipitations, et un milieu plus favorable à la diversité de la faune et de la flore.

Le coût de ces travaux pour la commune s'élève à 29 871,40 € HT.



DÉCISIONS COMMUNALES

ENFANCE / SCOLAIRE

Accueil de loisirs « vacances d'été 2025 » pour les enfants scolarisés jusqu'en CM2

Comme l'an passé, les enfants du Bourgneuf pourront participer à l'ensemble des activités proposées à l'accueil de loisirs de Saint-Ouen-des-Toits.

Août 2025 – Croq'loisirs ouvert du 25 au 29 août

Croq'loisirs sera ouvert la dernière semaine des vacances scolaires avant la rentrée de septembre 2025. Les inscriptions sont à faire 10 jours avant le début des vacances, soit pour le 13 juin au plus tard.

Cette année, les enfants Saint-Ouennais seront accueillis à l'accueil de loisirs du Bourgneuf.

Vote des crédits scolaires 2025

ANNÉE CIVILE 2025	ÉCOLE PUBLIQUE « LES MILLE MOTS »		
	Crédit à l'élève	Nombre d'élèves	TOTAL
Fournitures scolaires	51,50 €	90	4 635,00 €
Classe découverte	1/3 des dépenses plafonnées à 303 euros soit un maximum de 101 euros/élève participant		
Subventions (auprès de la coopérative scolaire) – Supports pédagogiques – Sorties et fonctionnement courant	7,30 € 16,00 €	90 90	657,00 € 1 440,00 €
Subvention PASS SPORT ÉCOLE	2,00 €	90	180,00 €

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

La commune a lancé la réhabilitation des anciens locaux de la trésorerie, afin d'aménager une maison d'assistante maternelle (MAM).

La commune est accompagnée par la SEM LMA, pour 15 400 € HT. La maîtrise d'œuvre a été confiée à IE ARCHITECTURE (Laval) pour un total prévisionnel de 19 200 € HT.

Le marché de travaux sera lancé au cours de l'année 2025.

CHEMINEMENT DOUX RUE ST-GILLES/PARC DE MORFELON

Les travaux d'aménagement du chemin piétonnier doux ont été stoppés en raison des conditions climatiques ; ceux-ci devraient être réalisés l'été 2025. Le chantier a été confié à l'entreprise Leroy Paysage.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES	HT EN €	RECETTES	HT EN €
Travaux	64 000,00 €	Fonds de Concours Laval agglo.	26 625,00 €
		Autofinancement	37 375,00 €
Total	64 000,00 €	Total	64 000,00 €

ENGAGEMENT DANS LE PROJET « LA CLÉ DES CHAMPS POUR MANGER MIEUX »

La commune a répondu favorablement à la sollicitation du CIVAM Bio 53 pour un accompagnement vers une alimentation saine et durable sur l'année 2025, de la classe à la cantine et du champ à l'assiette.

Ce projet d'un coût de 11 000 euros est entièrement pris en charge par l'État (80 %) et Laval Agglo (20 %).

DÉCISIONS COMMUNALES



LOTISSEMENT DE LA BEULOTIÈRE

La première tranche des travaux d'aménagement (voirie et espaces verts) est terminée. La deuxième tranche sera réalisée courant 2025. Trois parcelles sont encore disponibles à la vente. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie pour de plus amples informations.

SALLE POLYVALENTE		TARIFS 2025
<i>Salle des sports</i>		
Banquet, sauterie, repas froid	ext.	455,00 €
Repas chaud, spectacle	loc.	255,00 €
	ext.	650,00 €
Bal de Saint Sylvestre	Pro. Locaux	1 530,00 €
	Prof. Ext.	1 950,00 €
Vin d'honneur (verres fournis)	ext.	260,00 €
	loc.	127,50 €
Frais de fonctionnement association	ext.	51,50 €
manifestation lucrative	loc.	51,00 €
<i>Salle des fêtes (kitchenette comprise si non location de la cuisine)</i>		
Assemblée générale, réunion	ext.	97,50 €
Banquet, sauterie, repas, spectacle	ext.	260,00 €
	loc.	137,70 €
Bal de Saint Sylvestre	ext.	520,00 €
	loc.	265,20 €
Vin d'honneur (verres fournis)	ext.	130,00 €
	loc.	66,30 €
<i>Autres Salles</i>		
Salle de Conseil	demi-journée	25,50 €
	journée	51,00 €
Salle Saint Martin	demi-journée	15,30 €
	journée	30,60 €
	Usage professionnel loc. pour une heure	5,10 €
Forfait Podium 12 m ²		51,00 €
<i>Cuisine</i>		
Repas chaud avec équipement de cuisson		153,00 €
Buffet froid sans équipement de cuisson		81,60 €
Cuisine pour Vin d'honneur		30,60 €
Vaisselle		0,10 €
Four électrique (traiteur)		102,00 €

Facturation d'une 1/2 salle supplémentaire pour occupation 2^e journée

Facturation d'un 1/4 salle supplémentaire pour occupation la veille (préparation, installation)

Gratuite pour les associations Loi 1901 de la commune à l'exception de la cuisine et de la vaisselle.

Dépréhensions :

- Matériel et mobilier : remboursement de la valeur à neuf du matériel détérioré
- Bâtiment et abords immédiats : remboursement intégral des travaux effectués

Versement d'une caution de **300 €** à la remise des clés

Versement d'une caution de **150 €** pour l'utilisation du four électrique

Tout utilisateur : remboursement au prix du neuf de toute dépréhension dans et aux abords de la salle.

Sont considérés comme habitants de la commune les personnes qui y sont domiciliées ou qui exercent leur activité (besoin pour les entreprises).

Gratuit pour les associations Loi 1901 et les communes environnantes en échange de services similaires.

Caution de **250,00 €** lors de la location du matériel sono.

Les panneaux de circulation sont mis gratuitement à la disposition des particuliers, durée limitée à 1 mois. Un chèque de caution de **8 €** par panneau est exigé et rendu lors du retour du panneau. En cas de **perte ou détérioration**, le panneau sera facturé au prix de remplacement.

TARIFS COMMUNAUX 2025

PHOTOCOPIES	2025	
	noir et blanc	couleur
Recto A4	0,30 €	0,60 €
Recto-Verso A4	0,40 €	0,80 €
Recto A3	0,40 €	0,80 €
Recto-Verso A3	0,45 €	0,90 €
Associations Loi 1901 fournissant le papier	0,05 €	0,10 €
2025		
LOCATIONS		
Commune		Extérieur Sauf particulier
Table avec pieds	1,65 €	3,20 €
Table avec tréteaux	0,90 €	1,60 €
Banc	0,25 €	0,50 €
Chaise	0,25 €	0,50 €
Barrière (pour 4 jours)	1,65 €	3,20 €

AUTRES LOCATIONS		Tarifs 2025
Droit de place		
sur	annuel sans électricité	71,60 €
le	annuel avec électricité	153,00 €
marché	hebdomadaire - 10 m ²	3,30 €
	Plus de 10 m ² et par m ² supplém.	0,65 €
Local 15 place de l'église	annuel	35,60 €
Taxi BRANEYRE	annuel	36,30 €
Concession cimetière	15 ans	62,40 €
	30 ans	124,90 €
Concession cinéraire	15 ans	364,10 €
	30 ans	572,20 €
Case Colombarium	15 ans	520,20 €
Taxe de dispersion des Cendres dans le Jardin du Souvenir		18,20 €
Droit d'inscription sur le lutrin (plaque à la charge des familles)	15 ans	30,20 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Malgré les travaux réalisés (locaux scolaires, travaux Rue Principale, Bassin de la Salais, sans compter les investissements récurrents en voirie et bâtiments) et la hausse des charges de personnel, la situation financière reste très saine.

Cela est lié à une bonne maîtrise des charges à caractère général et de gestion et un niveau élevé de subventions. Les ratios ci-dessous permettent de situer la commune par rapport aux autres communes de la strate 500 à 2000 habitants.

CAF = Recettes réelles – Dépenses Réelles

	2020	2021	2022	2023	2024
	559 720	457 410	464 602	453 090	475 098
1 793 habitants		1 732 habitants		1 750 hab.	
P/habitant COMMUNE	319	261	265	257	270
Département	161	190	186	192	
Région	183	186	192	197	
Capital restant dû	887 151	735 463	597 177	524 119	947 927
Délai désendettement (en années)	1,6	1,6	1,3	1,2	2

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2025

Associations	Subventions 2025
Football AS Bourgneuf	4 279,27 €
Groupement Jeunes Football Club HBG en 2 versements, sous conditions	5 250 €
T.T.I.C.	3 048 €
Coopérative Scolaire	4 420 €
Supports Pédagogiques	657 €
Classe découverte (délib. 2025-02-06)	2 323 €
Sortie et fonctionnement courant	1 440 €
Maison solidaire	1 400 €
Société de Pêche	500 €
Le Trianon	1 500 €
Fédération Familles rurales (La Ritournelle)	16 479 €
Fonctionnement 2€/hbt et 0,40 par h présence	10 400 €
Aide au loyer	4 800 €
Solde 2024	1 279,60 €
Familles Rurales Bourgneuf-Bourgon (ex - Les Petits lutins)	400 €
AFN	150 €
ARLM	400 €
Fourrière Départementale	880 €
Aménagement foncier secteur 3	2 000 €
PASS SPORT ECOLES 2€/élève (93 élèves en 2025)	186 €
Mayotte - Fonds de concours 1-2-00498	1 750 €
Cousettes et Cie	450 €
DIVERS	5 907,53 €
TOTAL	49 000,00 €

Les subventions 2025, au-delà des bénéficiaires habituels, ont été octroyées de façon exceptionnelle à Mayotte (1 750 €) et à Laval Cyclisme 53 (estimatif à 1 500 €, compris dans « divers », suite à l'organisation du contre-la-montre régional sur la commune).

LA FISCALITÉ 2025

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition, sans augmentation depuis le début du mandat.

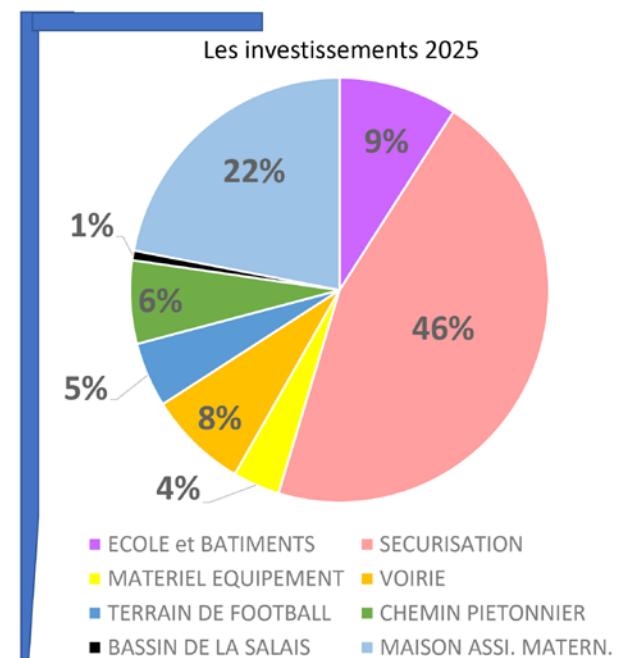
Les taux sont de :

Taxe foncière bâtie : 43,69

Taxe foncière non bâtie : 34,78

Taxe d'habitation (logements vacants et résidences secondaires) : 15,69

BUDGET PRIMITIF 2025



Le budget primitif est un prévisionnel qui permet d'ouvrir les crédits nécessaires tant en fonctionnement qu'en investissement. Il constitue donc le maximum des dépenses autorisées. Le réalisé est donc, généralement inférieur au prévisionnel, sauf si le prévu oblige à des modifications,

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	RECETTES
1 830 382 € *dont charges de personnel 675 000 €		1 676 751 €
802 969 €	Virement vers section d'investissement	956 600 €
		Excédent N-1
	TOTAL	2 633 351 €
	INVESTISSEMENT	
109 052 €	802 969 €	
Remboursement capital dette	Virement de la section de fonctionnement	
481 670 €	145 736 €	
Déficit N-1	Affectation excédent N-1	
1 745 495 €	233 000 €	
Programmes d'investissement	FCTVA et Taxe Aménagement	
	1 154 512 €	
	Subventions / autres	
	TOTAL	2 336 217 €

* En fonctionnement, la hausse importante des dépenses est liée à la prévision d'une subvention de 400 000 € du budget principal au budget du lotissement de la Beulotière.

Le budget primitif 2025 prévoit un montant d'investissement important pour 1 216 000 € (hors réserve de travaux) : principalement l'aménagement de la Rue du Haut Beauvais (réseaux compris) pour 550 000 €, la reconversion de l'ex-trésorerie en maison d'assistantes maternelles pour 270 000 €, la réalisation d'un cheminement entre la rue Saint-Gilles (école Les Mille Mots) jusqu'au parc de Morfelon pour 77 000 €, des travaux au terrain de football pour 60 000€, sans compter les investissements récurrents (voie, bâtiments, renouvellement du matériel...) pour environ 200 000€.

En complément des subventions prévues (622 000€ dont 519 520 déjà acquises), il est prévu un maximum d'emprunt à 300 000€. Tout cela doit permettre de garder une situation financière saine, tout en réalisant de nombreux projets.

■ INFORMATIONS COMMUNALES

LES VŒUX DU MAIRE

Le 3 janvier dernier avait lieu la traditionnelle cérémonie des voeux du Maire ; un moment privilégié pour à la fois, s'y informer des réalisations et projets communaux et passer un moment convivial.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Selon les premières estimations, la population totale au Bourgneuf-la-Forêt, au 15 février 2025, serait de 1890 habitants (Ehpad compris) soit une population de 120 personnes supplémentaires par rapport à 2019 (1770 habitants).



MUTUELLE COMMUNALE



Depuis 2023, un accord et des tarifs ont été négociés avec deux organismes (AXA et INIZYS) par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Que vous soyez retraité(e), demandeur d'emploi, commerçant(e)..., vous avez possibilité de faire une demande de devis sans aucun engagement de votre part auprès de ces deux organismes afin de faire un comparatif (garanties et tarifs).

Selon votre convenance, le rendez-vous peut avoir lieu à votre domicile ou à la Mairie.

L'adhésion est individuelle et confidentielle.

Pour toute information complémentaire, contacter le secrétariat de la mairie.

ATELIERS « MÉMOIRE »

La 1^{re} session d'ateliers « mémoire » organisée sur la commune par le CCAS et animée par l'Asept a débuté mi-janvier.

Chaque jeudi après-midi et pendant 10 semaines, les 12 participants se sont retrouvés à la mairie pour des séances ludiques composées d'une partie théorique et d'une partie pratique, sous forme de jeux avec différentes thématiques tels que les mots, les chiffres, les visages, la géographie... dans le but d'entretenir sa mémoire. Les participants sont ravis de cette session.

D'autres ateliers peuvent être proposés sur la commune notamment sur les thématiques suivantes : « comment adopter les bons réflexes pour bien se nourrir et rester en forme », mais aussi des ateliers « vitalité » ou encore des ateliers « pieds » pour l'équilibre et la prévention des chutes et toujours les ateliers numériques.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à toutes les personnes retraitées.

Pour tout renseignement et inscription, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.



Contacts

INIZYS : Jean-Daniel Granger – Tél. 06 12 16 32 02
AXA : Émilie CHARBONNIER – Tél. 06 84 05 09 11

■ INFORMATIONS COMMUNALES

■ INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES



Si vous êtes nouvel(le) arrivant(e) sur la commune, vous avez possibilité de vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année en vous présentant à la Mairie afin de remplir un formulaire d'inscription. Il vous sera demandé une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile récent.

Si vous ne faites pas cette démarche, vous ne pourrez pas voter.

Attention, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6^e vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin

Vous avez également la possibilité de faire votre démarche directement en ligne sur :

<https://www.service-public.fr>

puis « demande d'inscription sur les listes électorales ».

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

■ RÈGLEMENTATION BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon, perceuse, raboteuse, scie etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

■ DÉJECTIONS CANINES

La commune a constaté une recrudescence des déjections canines sur le domaine public communal.

Ramasser les déjections canines de ses animaux sur la voie publique est une question de savoir-vivre et de respect d'autrui mais c'est aussi une obligation légale.

En effet, l'article de loi R632-1 du code pénal et l'article de loi R541-76 du Code de l'environnement imposent aux usagers de la collectivité de ramasser les crottes de leur chien, sous peine d'une amende de seconde classe s'élevant à 135 euros.

Il est donc important de rappeler que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections canines de son animal sur la voie publique, par tout moyen approprié.

Ces déjections sont responsables de désagréments visuels, olfactifs et sanitaires et occasionnent une dégradation du cadre de vie et des espaces verts.



Nous rappelons l'obligation de tenir en laisse les chiens dans tous les espaces publics y compris le parc de Morfelon, le bassin de la Salais et l'espace vert entre la rue des Mées et l'Impasse Bas de la Ruelle.

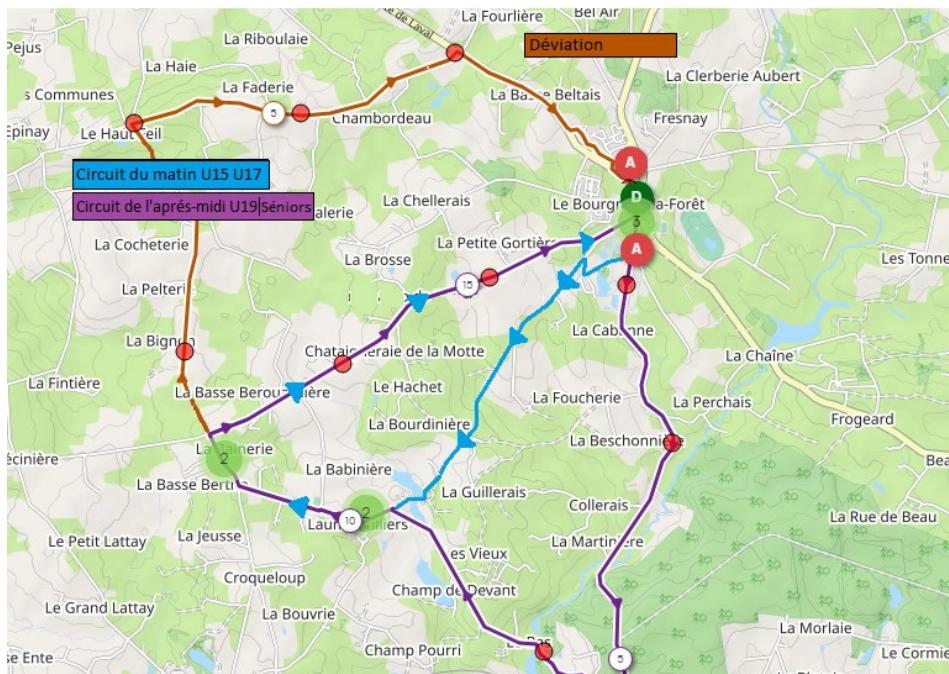
■ ANIMATIONS COMMUNALES

COURSE CYCLISTE

Le samedi 10 mai, est organisé par Laval Cyclisme 53 le championnat régional contre la montre individuel toutes catégories, avec l'appui de la commune.

Les coureurs passeront sur les communes de Port-Brillet, Launay-Villiers avec un départ et une arrivée au Bourgneuf-la-Forêt.

Nous remercions par avance tous les bénévoles qui vont contribuer à la réussite de cette journée sportive.



I SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Depuis maintenant plusieurs années, la médiathèque municipale organise deux soirées jeux de société dans l'année.

La prochaine est prévue le vendredi 13 juin à 20 h.

Venez découvrir ou redécouvrir des jeux de société, seul ou en famille, dans un contexte de convivialité et de bonne humeur.



JOURNÉE CITOYENNE

La prochaine journée citoyenne se déroulera **le samedi 24 mai** matin.

L'accueil des participants est prévu au parc de Morfelon (près du local pétanque) à 8h30.

À l'issue de cette matinée citoyenne, tous les participants se retrouveront au parc de Morfelon pour un déjeuner champêtre offert par la municipalité... « *Après l'effort le réconfort* ».

Une réunion d'information et de préparation a eu lieu le 12 avril dernier.

Tous les bourgneuviens et bourgneviennes sont les bienvenus. N'hésitez pas, si vous souhaitez y participer, à vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie.



■ ANIMATIONS COMMUNALES



■ SPECTACLE DE L'ÉTÉ

Le Mercredi 9 juillet 2025 à 20h30, nous accueillerons le Théâtre Régional des Pays de la Loire dans le cadre de « La Tournée des Villages » ; un moment privilégié de rencontre entre un texte, un public et une troupe. La pièce de Georges Feydeau « L'hôtel du libre échange » sera jouée en plein-air au parc de Morfelon (repli prévu au cinéma le Trianon en cas de mauvais temps). Cette pièce est composée de péripéties, quiproquos et faces à faces impromptus.

À l'issue de la représentation, les acteurs retrouveront le public pour échanger, boire un verre autour du bar du théâtre ou discuter près de la librairie ambulante. Si la soirée est fraîche, une couverture attend chaque spectateur à l'entrée...

Un beau moment culturel de découverte, de rencontre et de convivialité vous attend. Alors réservez votre soirée.

Billeterie sur place - tarif libre au choix des spectateurs à 5,00 euros, 10,00 euros ou 15,00 euros la place

■ LE MARCHÉ DE NOËL

Le 15 décembre dernier, plus de 1500 visiteurs sont venus à la salle polyvalente pour le 3^e marché de Noël organisé par la commune. Il réunissait environ 70 exposants.

Retour en photos



À vos agendas : le prochain marché de Noël est prévu le dimanche 14 décembre 2025.

■ BRETELLE ET GARANCE

Le mercredi 22 octobre à 20 heures, BRETELLE ET GARANCE feront escale au Bourgneuf-la-Forêt pour nous présenter leur spectacle *LA PART DES CHOSES* dans le cadre de l'automne des Bibs.



Pendant deux semaines, Lise Moulin et Vincent Ruche sillonnent les routes mayennaises à vélo en reliant des communes « jumelles » (médiathèques et communes sans bibliothèque partenaires).

Ce duo musical, deux voix et un accordéon, était venu chanter quelques chansons choisies de ce spectacle dans les classes pour clôturer l'année scolaire en juillet 2021. Voici quelques dessins réalisés par les enfants de la commune en 2021.

Pour tout public - gratuit - Salle polyvalente



■ NOUVELLES ACTIVITÉS

■ AU FIL DE MES IDÉES

Depuis le 15 novembre 2024, je suis à votre disposition pour tous travaux de couture (ourlet/ reprise taille/ créations etc.).

Contact :

Françoise GÉNIN par téléphone au 06 82 71 49 05 ou par mail : francoise.genin35@gmail.com



■ MARYLINE DAVENNE PSYCHO-SOCIO-SOMATANALYSTE INTÉGRATIF



La psycho-socio-somatanalyse a la particularité d'intégrer l'approche corporelle et émotionnelle à la psychanalyse. C'est une thérapie relationnelle multi-référentielle qui invite le patient à être acteur de sa démarche, et dans laquelle, j'apporte les outils thérapeutiques nécessaires à la

compréhension du problème avec des éléments d'analyse et d'autres intégrant le corps pour en favoriser la résolution. J'adapte l'approche en fonction des objectifs et l'étape de vie de chacun.

Elle est accessible à tous, enfants, adolescents, adultes, et permet de résoudre de nombreuses difficultés psychologiques et, ou corporelles.

Maryline DAVENNE

22 rue des carreaux Le Bourgneuf-La-Forêt
Pour toute prise de rendez-vous ou renseignement vous pouvez me joindre au : 07 50 80 69 02
Site internet : www.psychesoma.fr

■ UN HAIR D'ANGE, COIFFEUSE À DOMICILE (HOMME - FEMME - ENFANT)

Angéline VASSEUR se déplace, depuis le 15 janvier dernier, dans un rayon de 10 kilomètres autour du Bourgneuf-la-Forêt, pour vous coiffer à domicile (coupe, coloration, mèches, balayage, permanente) du lundi au vendredi.

Contact : 06 18 94 16 26 ou par mail : hairdange.53@hotmail.com



■ ADI'S CRÉATIONS

En février 2025, j'ai créé mon auto entreprise dont l'activité est la création et la personnalisation d'objets tels que tee-shirt, goodies, protège passeport...

Chaque demande est unique alors n'hésitez pas à me faire parvenir la vôtre.



Contact : Adeline DAVIAU 1 Rue de la Vallée Verte au 07 67 59 64 70 – Facebook : Adis'créations

MÉDIATHÈQUE

L'ACTIVITÉ DE VOTRE MÉDIATHÈQUE

Le samedi 23 novembre dernier, dans le cadre de l'Automne des Bibs de Laval Agglo, la médiathèque a accueilli un duo de musiciens du groupe Adone Ipy pour un concert convivial. Le public a répondu largement présent, et tout le monde a apprécié leur présence enjouée, leur musique entraînante et l'originalité ludique de leurs textes.

La médiathèque était également présente au marché de Noël grâce à son équipe de bénévoles. À cette occasion, d'anciens livres de la médiathèque ont pu trouver une deuxième vie.

Pour commencer l'année, nous avons également eu le privilège d'accueillir un atelier le lundi 13 janvier. Animé par Jen Rival et Nicolas Méheust, les deux artistes derrière le ciné-concert "Nimbus", le petit groupe de participants a passé un moment hors du temps, pour finir en apothéose par le bruitage en direct d'une scène de film.

Puis un second atelier a eu lieu le samedi 29 mars, avec Marie Bailliard, auteure et illustratrice BD, dans le cadre du prix Bull'Gomme et des Rencontres BD.

LE TEMPS FORT DES REFLETS DU CINÉMA AVEC LA MÉDIATHÈQUE

Comme chaque année, la médiathèque et le réseau des Bibs s'associent avec le cinéma le Trianon et Atmosphères53 autour du festival des Reflets du cinéma. Cette année, les îles britanniques et irlandaises sont à l'honneur.

Le mercredi 26 février, une lecture de contes en anglais et en français a eu lieu, avec la participation de Patrick Dubeau-Brown pour la partie anglophone. La trentaine de personnes présentes a redécouvert plusieurs histoires dans leur version anglaise, avec le soutien de traductions, de petit théâtre de marionnettes et d'images.

Le mardi 11 mars, le Trianon nous a ouvert ses portes pour l'Apéro Lecture Time, où les bibliothèques ainsi que M'Lire et Atmosphères53 ont pu animer un temps convivial de découvertes et d'animations ouvert à tout le monde.



Le mercredi 12 mars, Mlle Fifi, Illustratrice, est venue à la médiathèque nous offrir un moment de créativité en famille, autour du thème du voyage Très British !



L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque remercie son équipe de bénévoles pour son implication et son sens de l'accueil.

Récemment, Carine Olivier et Bruno Duhail ont rejoint l'équipe de bénévoles. Vous aurez l'occasion de les rencontrer lors des permanences. Si le partage, la bonne humeur, l'amour des livres ou des jeux vous animent, vous pouvez vous aussi venir nous rejoindre.



A absentes sur la photo Jacqueline et Marylène

À vos agendas

Soirée jeux de société : le vendredi 13 juin à partir de 20h

Ateliers d'écriture : se renseigner auprès de la médiathèque

Bretelle et Garance : le mercredi 22 octobre

Vous pouvez consulter les informations et animations à venir sur le site de la commune, sur la page Facebook de la médiathèque ainsi que sur le portail des Bibs de Laval Agglo.

FERMETURE ESTIVALE du 4 au 24 août 2025 inclus.



■ ÉCOLE « LES MILLE MOTS »



Les 93 élèves de l'école publique « Les Mille Mots » viennent de passer un premier semestre dans leurs nouveaux locaux. Les différents espaces permettent de varier les formes d'apprentissage. Peu à peu, les élèves, comme les professeurs, ont pris leurs marques. Chaque recoin de la cour sur deux niveaux a été exploré. Les espaces de culture et le composteur ont été installés.

Chacune des quatre classes a pu profiter des interventions d'Adrien Férandin de l'OCCE. Les élèves de la GS au CE2 ont pu s'initier à différentes formes de poésie. Les élèves de maternelle ont découvert quelques propriétés de l'eau à travers diverses expériences. Enfin les CM ont eu une intervention autour des propriétés électriques.

L'enseignement de quelques matières en langue anglaise reste au cœur des apprentissages. C'est dans ce cadre qu'une journée de Noël a été menée en partenariat avec l'association EuroMayenne. L'ensemble des élèves était réuni pour vivre différents ateliers en anglais : cuisine, sport, jeux de société, chants, bricolage,... Ce fut un beau moment de partage.

Afin de compléter cette pratique de la langue, la classe de CM a pu échanger par visio avec une demi-douzaine de classes de différents pays européens. L'objectif était d'échanger en anglais pour deviner le pays d'origine de son interlocuteur. Les élèves gagnaient en confiance et en vocabulaire entre chaque séance.

Un des points forts du projet d'école porte sur la lecture et l'écriture. Une des actions choisies cette année par l'équipe enseignante est la rédaction d'un journal d'école par période. Les élèves choisissent les sujets de vie de classe dont ils souhaitent parler. Puis ils rédigent les articles qui servent de support d'apprentissage. La classe de CE participe au « printemps théâtral » afin de donner sens à la lecture. Elle travaille avec une comédienne pour monter une pièce de théâtre qu'elle présentera sur scène devant d'autres écoles sur Laval.

Le projet d'école porte également sur l'éco-citoyenneté. Depuis la rentrée, l'école est agréée Ecole E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable). Cela met en lumière le travail sur le tri des déchets, le potager, le compostage et l'étude des animaux qui nous entourent. Ce travail est poursuivi avec les interventions de Laval Agglo et la découverte du métier de ripeur pour les CE et CM. De plus, la zone humide située derrière l'école est régulièrement explorée en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité. L'objectif est d'utiliser cet espace pour se questionner, se documenter afin de mieux comprendre et donc de mieux protéger la biodiversité présente. Enfin, la classe de GS-CP va travailler avec CIVAM Bio autour de l'alimentation. La visite d'une ferme locale clôturera ce travail.

Le bien-être des élèves est clairement écrit dans le projet d'école. Les nouveaux locaux y contribuent. Par ailleurs, des séances sont menées sur la gestion des sentiments ou sur l'empathie. L'équipe enseignante peut aussi faire appel aux membres du RASED (enseignants spécialisés) pour accompagner au mieux les élèves en difficulté.



■ ÉCOLE « LES MILLE MOTS »/APE

Comme tous les deux ans, la classe de CE partira 5 jours en classe découverte à Torcé-Viviers-en-Charnie. Le programme portera sur l'histoire, sur la biodiversité et surtout sur le vivre ensemble.

Les activités sportives ont également toute leur place. Les élèves de la GS au CM2 vivront un cycle piscine

dans l'année. Les élèves de maternelle et de CE suivent des séances de danse animées par Esther Gaïardo, professeur de danse du conservatoire de Laval. Afin de préparer le passage du permis vélo, des séances de manipulation et circulation sont programmées.



Pour toute inscription ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la directrice, Emilie LEFEVRE, (jeudi toute la journée) au 02 43 37 76 05 ou par mail : ce.0530132f@ac-nantes.fr

■ L'APE



L'APE (Association des Parents d'Élèves) de l'école publique « les Mille Mots » se compose de 15 parents bénévoles. Elle mène différentes actions comme la vente de madeleines « bijou » et de brioches. Elle organise également un repas de noël dans la cour de l'école où les élèves et leurs familles partagent une tartiflette préparée par Pierre-Denis de l'Alica dans une ambiance joyeuse et conviviale.

L'APE était aussi présente lors du marché de noël de la commune le dimanche 15 décembre avec une vente de saucissons et de biscuits locaux, un moment partagé avec les visiteurs.

L'ensemble des actions passées et à venir vont permettre de financer, en partie, cette année la sortie à Torcé-Viviers-en-Charnie pour les élèves de CE1-CE2.



Les prochaines dates à retenir :

- Dimanche 4 mai pour le vide grenier
- Dimanche 22 juin pour la fête de l'école

Vous pouvez nous suivre via le site facebook : APE Ecole Publique « Les mille mots » Le Bourgneuf-la-Forêt.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

www.ecolestjoseph53.fr

L'année scolaire est déjà bien entamée et chacun se réjouit des différents projets qui ont pu être mis en place avec succès grâce aux efforts combinés des 2 associations de l'école, l'APEL et l'OGEC.

Faire classe dehors : un projet innovant très encourageant !

Depuis le début de l'année, les enfants profitent de temps d'enseignement dans la nature, au rythme d'une demi-journée par semaine. Ces jours-là, les apprentissages se font dans le parc du château de Fresnay, proche de l'école. Une grande partie du matériel utilisé pour l'enseignement des différentes disciplines comme les maths, le français, l'anglais ou les sciences est fourni par la nature au rythme des saisons. Quelle joie pour les enfants de découvrir la multiplication ou les fractions grâce à la manipulation de branches, de cailloux ou de feuilles d'arbres ! Pour les apprentissages en lien avec l'écrit, que de plaisir pour décrire le paysage en hiver ou l'animal fantastique créé avec les objets de la nature ! De retour en classe, les enfants prennent plaisir à poursuivre leur travail démarré en pleine nature.

Pour la fin de l'année scolaire un partenariat avec le CPIE (centre d'initiatives pour l'environnement) permettra aux enfants de profiter d'activités en classe dehors sur le thème du développement durable et de la biodiversité.

S'occuper des poules et du poulailler : des enfants qui s'impliquent.

Récupérer les déchets de la cantine, nourrir et soigner les poules, entretenir le poulailler ou récupérer les œufs, profiter d'une récréation avec les poules, autant d'activités pour lesquelles les enfants s'investissent et s'entraident dans le respect de chacun.

Réaliser un partenariat durable en anglais avec la french international school of Oregon de Portland (États Unis) : un pari réussi.

Depuis le mois de novembre un jumelage a été mis en place avec cette école internationale située dans l'état de l'Oregon, aux Etats Unis. L'objectif est de motiver les enfants de CE et de CM pour engager avec leur classe partenaire un travail en anglais soutenu et plaisant.

Avec la réalisation de vidéos individuelles ou collectives enregistrées dans les classes (le décalage horaire ne permet pas de faire du direct !), les enfants communiquent entre eux pour mieux se connaître et pour raconter ce qu'ils font à l'école. Les plus grands rédigent aussi des écrits en lien avec leurs projets de classe.

Des temps forts sont organisés à la fin de chaque période scolaire incluant les CP et les maternelles : à l'automne c'était un travail sur les couleurs et la nature à travers des chants et des comptines puis à Noël des lectures et des dégustations de recettes de cuisine. La fête de la Saint-Patrick a été l'occasion de l'apprentissage d'une danse irlandaise et d'un chant mimé.



Un petit déjeuner anglais sera organisé au printemps en attendant de définir le temps fort de fin d'année scolaire.

Des temps de partage avec les résidents de la maison de retraite

– La **fête du Carnaval** a permis aux enfants de déambuler dans les rues du village et de retrouver les résidents de la maison de retraite pour un partage de chants et de comptines.

– La mise en place d'**ateliers jeux de société intergénérationnels** : les classes de la GS au CM2 se déplaceront à la maison de retraite pour partager des moments conviviaux et coopératifs.

Ce qui est prévu pour bien finir l'année scolaire...

- Une **journée d'intégration des CM2** avec les 6^e du collège de Saint-Pierre-La-Cour.
- Un **voyage scolaire** de fin d'année
- Une **journée sportive** regroupant les autres écoles du secteur

I L'OGEC : ORGANISME DE GESTION DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

Un nouveau rendez-vous est à noter dans vos agendas : L'apéro concert du vendredi 23 mai 2025 à partir de 19h à l'école. Cette manifestation est ouverte à tous, nous vous attendons !

Les bénéfices de la vente des chocolats de Pâques ainsi que ceux de l'apéro concert contribueront au financement de la rénovation des sanitaires féminins.

Le thème de l'année nécessite un entretien régulier des espaces verts assuré par les bénévoles et les membres de l'OGEC.

L'OGEC remercie chaleureusement les bénévoles pour leur présence.

I L'APEL : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

Le bureau de l'apel c'est des parents motivés, partageant avant tout l'envie de créer du lien entre les familles de l'école.

L'équipe APEL a fait plusieurs actions durant l'hiver : brioches, gâteaux « Bijou », et le loto, le dimanche 19 janvier 2025, merci à tous les joueurs.

À l'été, nos célèbres saucissons / fromages et des bières de l'été pour la fête de la musique.

Notre kermesse annuelle aura lieu le dimanche 29 juin 2025 avec repas sous chapiteau, spectacle des enfants et plusieurs jeux sur la cour de l'école pour un moment festif des familles.

La force de l'association repose sur l'engagement de ses membres actifs et ses bénévoles. Le bureau a besoin d'aide tout au long de l'année. Rejoindre les associations de l'école c'est s'investir pour le développement de l'école et permettre d'offrir les meilleures conditions de travail et d'épanouissement aux enfants de l'école. Un grand merci aux parents bénévoles et aux personnes qui soutiennent notre association.



L'équipe pédagogique et l'OGEC se joignent à l'APEL pour vous souhaiter à tous une très bonne fin d'année scolaire et d'agréables vacances estivales !

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'école, vous pouvez vous adresser :

À la présidente de l'APEL,

Mme Mélanie CHANCE

au 06 52 51 42 18 ou par mail :

apelsaintjoseph53410bourgneuf@gmail.com

Page facebook :

École St Joseph du Bourgneuf la Forêt

À la présidente de l'OGEC,

Mme Pauline GROMELLON au 06 76 97 52 78 ou par mail : ogecstjosephlebourgneuf@gmail.com

À la directrice, Mme Domitille Le COSTAOUËC

au 02 43 37 12 95 ou par mail :

stjoseph.bourgneuf53@orange.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

Yann Daoudal continue d'apporter son appui à l'ensemble de l'équipe pour que la pause méridienne soit la plus agréable possible, pour tous, enfants et personnel encadrant.

Un des objectifs cette année est que les enfants deviennent de plus en plus acteurs de leur repas. Petit à petit des changements s'opèrent dans ce sens. Par exemple, les enfants du CP au CM2 sont répartis en 4 groupes avec chacun un adulte référent. Par table de quatre, ils se servent et débarrassent seuls, un moyen pour eux de gérer les quantités souhaitées et ainsi réduire le gaspillage alimentaire. L'adulte référent accompagne les enfants dans la démarche et veille à ce qu'ils goûtent à tout ce qui leur a été préparé. En fonction de leur appétit, les enfants peuvent bien sûr se resservir.

Audrey Rouillon élabore des menus avec des produits frais issus en partie de producteurs locaux.

L'autre objectif de cette année est de pouvoir proposer une alimentation toujours plus saine et durable aux enfants. Pour cela le CIVAM Bio 53 (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), a commencé à travailler avec Audrey depuis le mois de février. Le début d'un accompagnement plus large qui concernera la commune et les différents acteurs de l'éducation, les enfants dans les écoles et l'ensemble de l'équipe de restauration collective, tout au long de l'année 2025. À suivre donc.....

Chaque midi, environ 125 enfants déjeunent au restaurant scolaire. Quelques repas, plus festifs, rassemblent encore plus de convives. Le 19 décembre dernier, le repas de Noël a ainsi été servi à 135 enfants avec au menu wrap thon-su-rimi-jambon, parmentier de canard, salade et Père Noël glacé.

En janvier, les enfants ont pu apprécier la traditionnelle galette des rois et en février, il se sont régaliés avec les crêpes faites « maison ».

À la fin de l'année scolaire aura lieu le pique-nique apprécié des enfants au parc de Morfelon.



Contact : Audrey Rouillon au 02 43 37 12 00 ou par mail restaurantscolairebgf@orange.fr

TEMPS FORTS DE FIN D'ANNÉE/ACCUEIL D'ÉTÉ

LES TEMPS FORTS DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, la commune s'est mobilisée pour apporter un temps festif aux enfants scolarisés sur la commune avec notamment la journée du 19 décembre qui fut remplie de surprises.

Tout d'abord, les enfants des deux écoles ont passé un très bon moment avec le spectacle de clownerie de Salivette Pimpom offert par la commune. Pendant près d'une heure trente, rires et applaudissements ont envahi le Trianon.



Puis un repas spécial « Noël » a été soigneusement servi aux enfants déjeunant au restaurant scolaire dans une ambiance festive.

Enfin, chaque petit écolier est reparti avec un paquet de chocolats et friandises à déguster à la maison.

Le mercredi 18 décembre, la journée spéciale « pyjama » a été très appréciée des enfants avec un petit-déjeuner et un goûter offerts, des lectures de contes de Noël...



Les 10 et 12 décembre, les parents ont pu découvrir des petites surprises préparées par leurs enfants pendant les temps de sport découverte.



Tous ces petits moments de partage, de découverte et de bonheur permettent de construire des souvenirs communs pour l'ensemble des écoliers de la commune.

ACCUEIL D'ÉTÉ

« Vacances d'été 2025 » pour les enfants scolarisés jusqu'en CM2

La commune continue son partenariat avec St-Ouen-des-Toits pour l'été 2025.

Comme l'an passé, vos enfants pourront participer à l'ensemble des activités proposées à l'accueil de loisirs de Saint-Ouen-des-Toits, du lundi au vendredi, pendant les **3 premières semaines des vacances d'été, soit du 7 au 25 juillet**, aux conditions des Saint Ouennais.

Cette année, pour la **semaine de pré-reentrée du 25 au 29 août**, les enfants de Saint-Ouen pourront fréquenter Croq' loisirs au même titre que les Bourgneoviens. La commune prend pour cela ses dispositions pour pouvoir accueillir plus d'enfants que d'habitude si besoin : possibilité de déjeuner au restaurant scolaire et possibilité d'utiliser l'école maternelle pour accueillir les plus jeunes qui font la sieste.

Une **réunion d'information** ouverte à l'ensemble des familles des deux communes a eu lieu le **jeudi 24 avril à la salle des fêtes du Bourgneuf-la-Forêt**, en présence des organisateurs, de l'accueil de St-Ouen-des-Toits et du Bourgneuf-la-Forêt.



VACANCES D'AUTOMNE

Lors de ces vacances sur le thème « Voyage autour du monde », les enfants ont pu réaliser un passeport de voyage qu'ils ont alimenté en photographies par continents (monuments, paysages, animaux, tampons de villes, drapeaux) tout au long des vacances.

Ils ont réalisé des bricolages : collier Massaï, savane, jeu africain Awalé, Koi Nobori (banderole de carpe japonaise), éventail, dragon et masque d'Halloween.

En cuisine, les enfants ont préparé un gâteau girafe et un banana bread. Ils étaient délicieux !

Les plus grands ont adoré l'animation baseball. Les enfants ont pu s'exercer au qi gong (pratique traditionnelle chinoise), kan jam (sport New-Yorkais). Des parcours d'équilibre pour les plus jeunes, du yoga, de la relaxation aux sonorités asiatiques, des jeux sur le thème de l'Arctique, des quizz sur les monuments du monde et animaux, des jeux des enfants du monde, ont complété les temps d'animation.

Deux temps forts ont rythmé les vacances : un fil rouge et une sortie.

Le fil rouge consistait à découvrir des chants du monde.

Les enfants se sont préparés à une représentation des chants devant les résidents de la Maison d'Accueil Pierre Guicheney, qui a eu lieu lors d'un échange où nous avons profité d'une chasse aux bonbons à la rencontre des résidents dans leurs locaux à Halloween.

Par ailleurs, nous nous sommes rendus à Spaycific zoo à Spay pour une belle journée de rencontre avec les animaux et des espèces spécifiques. Les enfants ont pu entrer en immersion chez les makis cattas, un moment mémorable !

Une semaine riche en découvertes !



VACANCES D'HIVER

Ces vacances sur le thème « Les explorateurs des sens » ont amené les enfants dans un rallye des 5 sens. Les enfants ont développé tour à tour chacun de leur 5 sens et ont mis en lien les émotions ressenties : kim vue (jeux d'observation), kim ouïe (quiz sonores bruits du quotidien, reconnaissance des cris des animaux), kim odeur (reconnaissance d'odeurs), kim goût (reconnais-



sance de saveurs, arômes, textures), kim toucher (jeux messages dans le dos, boîtes mystères, tactilo loto).

Ils ont réalisé un parcours sensoriel « Réveille tes pieds » qu'ils ont adoré parcourir ! Et ont fabriqué un thaumatrope.

En cuisine, ils ont concocté un trompe l'œil (saucisson au chocolat) et des brochettes de fruits.

Un atelier musical et rythmique, des expériences scientifiques autour des sons et vibrations qui ont permis de rendre le son visible et faire chanter des verres et une expérience culinaire qui a permis de tromper le goût par la vue ont complété les vacances. Des jeux collectifs et parcours à l'aveugle ont sensibilisé les enfants au handicap.

Les enfants ont profité d'ateliers détente et massages, un jeu de l'oie géant sur les 5 sens et se sont retrouvés autour de jeux de paroles, moments d'échanges appréciés par tous !

Une animation à la rencontre des reptiles a été proposée. Cela a captivé les enfants qui attendaient Sylvain, un intervenant professionnel, avec impatience. Il leur a fait découvrir l'univers des reptiles et beaucoup d'entre eux ont souhaité les approcher et les manipuler en fin de séance. Cette animation a également permis de faire le lien entre nos sens et nos ressentis.

Le temps fort des vacances, apprécié des enfants, fut la sortie organisée. Les 7/11 ans sont partis à « Sensas » à Bréal-sous-Montfort, explorer leurs sens et les 3/6 ans à Gulli Parc à Cesson-Sévigné.

Ils sont rentrés ravis de leur sortie pleine d'aventures !

Deux semaines insolites pleines d'expériences sensorielles qui ont ravi les enfants !

Pour tout renseignement, contactez Mélina GUESNERIE par mail : accueilloisirsbourgneuf.la.foret@orange.fr

ou par téléphone aux numéros suivants :

Pôle enfance 02 43 90 98 32 ou au 06 20 82 46 28.

Inscriptions sur le portail citoyen
via le site internet de la commune

■ ACCUEIL DU MERCREDI/JEUNESSE/PÉRISCOLAIRE

■ LES ANIMATIONS DES MERCREDIS

N'hésitez-pas à inscrire vos enfants sur les mercredis au pôle Enfance ! 4 animateurs sont présents de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (avec en complément des accueils périscolaires matin et soir ainsi que le restaurant scolaire).

En février/mars, les enfants ont profité d'animations sur le thème « *En mouvement vers l'aventure* », avec notamment de l'art martial, une animation avec le Foyer de vie qui accueille des adultes en situation de handicap, du rugby, des activités manuelles (horloge, chenilles...), et la construction d'un jeu de l'oie « bourgneuvien ».

Puis, en cette fin d'année scolaire, la municipalité et l'équipe d'animateurs proposent aux enfants un thème un peu « spécial » : « *dans la peau d'un artiste* ». En effet, les enfants auront l'occasion de découvrir plusieurs arts du spectacle : musique, art visuel, art culinaire, danse...et un projet « théâtre et confiance en soi », avec notamment la participation de 2 professionnelles (Julie et Jeanne), ainsi que l'aide de Tara (médiathèque).



Contact :
Yann DAOUDAL – 06 20 82 46 36 ou
accueilloisirsbourgneuf.la.foret@orange.fr



■ LA JEUNESSE

Des animations « 11-17 ans » auront lieu en juillet 2025. Elles concerteront les jeunes nés entre 2008 et 2014. Les familles recevront le programme fin avril. Retenez déjà deux animations :

- 1 – Séjour intercommunal avec St Ouen-des-Toits, du 7 au 11 juillet, avec notamment du paddle, du canoë-kayak, du tir à l'arc, de l'escalade...
- 2 – Animation « Koh lanta/Laser Game » avec Ça Coule de source le jeudi 17 juillet.

Contact :
Yann DAOUDAL – 06 20 82 46 36 ou
animation.bourgneuf.la.foret@orange.fr

■ LE PÉRISCOLAIRE

Les jours de semaines scolaires, matin et soir. Pour plus d'information, consulter le guide des bonnes pratiques sur le site internet de la commune.

Contact :
accueilloisirsbourgneuf.la.foret@orange.fr

FAMILLES RURALES/CLUB DES AINÉS

FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales poursuit l'activité danse africaine. 15 danseuses, Iro le professeur et quelques percussionnistes se retrouvent tous les mercredis de 20h00 à 21h30 pour danser et jouer de la musique dans une ambiance conviviale. Les ateliers « bouts de chou », une fois/mois, ont un franc succès et se poursuivent jusqu'en juin avec une très probable reconduction en septembre 2025. L'association remercie le Crédit Agricole pour son invitation à la matinée « les projets des associations récompensées » le 23 novembre dernier à l'agence du Bourgneuf-la-forêt, l'occasion de recevoir un don de 250 euros (cf photo). Elle remercie également le Crédit mutuel pour son soutien, notamment pour les impressions d'affiches.



Il reste des places au sein du bureau : si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez-plus !

Contact : assofrbourgneuf53@gmail.com

Du côté des Petits Lutins, les rencontres entre assistantes maternelles se poursuivent tous les jeudis à la Salle St Martin. Les enfants et le personnel de la micro-crèche la Ritournelle ont été associés à trois activités, à savoir :

- l'intervention du « Petit Club de Laval » en septembre
- l'atelier pain (la pâte à pain a été offerte par la boulangerie Béghin que nous remercions) en octobre
- Le raconte-tapis d'Anita Tollemer passeuse d'histoires en décembre



CLUB DES AINÉS

L'association des ainés est très active et propose tout au long de l'année de nombreuses animations et activités.

Les membres se retrouvent chaque mercredi après-midi à 14 heures à la salle des fêtes pour un moment de convivialité autour de jeux de cartes ou jeux de société.

L'association organise régulièrement des repas, bals et animations.

Tous les Bourgneuviens nouvellement retraités sont les bienvenus ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Bel été à tous.



Pour tout renseignement, contacter le Président Raymond LINAY au 06 22 69 47 90

■ AFN/COMITÉ DES FÊTES

■ AFN ET AUTRES CONFLITS LE BOURGNEUF-LA-FORÊT/LAUNAY-VILLIERS

Retour sur la commémoration de l'Armistice 1918

Le lundi 11 novembre 2024, nous nous sommes retrouvés au cimetière du Bourgneuf-la-Forêt.

Cette année les élèves des deux écoles, publique et privée, ont été sollicités pour y participer.

Des réunions préparatoires à « *Ma première cérémonie militaire* » ont été organisées dans chaque école et animées par le Lieutenant-Colonel Gérard Dennetière, secrétaire de l'association, et Michel Bouillon co-président.

Près de 120 personnes se sont rassemblées, comprenant parents, enseignants, élus, AFN, sympathisants et 25 enfants qui ont chanté la Marseillaise avec enthousiasme.

Un grand merci pour cette participation et prenons date pour les prochaines commémorations.

En fin de cérémonie, l'insigne de porte-drapeau a été remis à Joseph Briand pour son engagement au sein de l'amicale depuis 10 ans.



Le vendredi 14 février 2025, s'est tenue l'Assemblée Générale de notre amicale avec une bonne participation des adhérent(e)s et sympathisant(e)s.

Après un temps d'échange, nous avons évoqué le besoin de suppléer Joseph Briand porte-drapeau.

Gérard Métayer, sympathisant, s'est proposé pour assurer un service de remplacement avec son petit-fils, Malo, âgé de 15 ans. Il sera possible d'introniser Malo à notre prochaine commémoration.

Avant de partager la galette, nous avons eu une pensée toute particulière pour Gabriel Robin qui nous a quitté en 2024.

Pour le bureau :
Michel Fortuné



Remise de médaille
au porte-drapeau
Joseph Briand



Départ du pôle enfance vers le cimetière

■ COMITÉ DES FÊTES

La fête communale organisée par le Comité des Fêtes aura lieu du 5 au 6 juillet 2025 au parc de Morfelon.



Au programme du samedi, concours de pêche le matin et concours de palets l'après-midi.

Le samedi soir se déroulera la traditionnelle soirée dansante moules-frites dans la salle polyvalente animée par l'orchestre Équinoxe.

Un feu d'artifice offert par la commune sera tiré au parc de Morfelon.

À partir de 13 heures le dimanche, concours de pétanque.

L'association recherche des bénévoles pour les aider dans l'organisation des évènements, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le Bureau

Pour tout renseignement, contacter le Président Miguel BOUTTIER au 06 02 29 51 63



■ AU P'TIT MARCHÉ

■ AU P'TIT MARCHÉ



Tous les vendredis, vous êtes les bienvenu(e)s au P'tit marché, vous trouverez des **produits fermiers, locaux et bio** : légumes, pain, fromages, miel, œufs, bières, cidre et jus de pomme, tisanes, galettes (sur commande). De la viande les 3 premiers vendredis du mois, des pommes une fois par mois à la saison (automne hiver), ainsi que des produits secs bio en vrac chaque début de mois.

Au P'tit Marché c'est aussi un lieu animé

Le vendredi 6 décembre, nous organisons notre marché de Noël, 15 producteurs, une ambiance festive en musique, autour d'un vin chaud et de quelques produits à déguster. La tombola a fait trois nouveaux heureux cette année, partis avec un panier en osier garni de produits pour l'un et des assortiments de produits pour les autres. Ont participé à la tombola, tous les clients ayant fait des achats sur le marché en novembre : 1 ticket offert sur chaque stand où des achats sont effectués !

Au P'tit marché c'est aussi un espace de rencontres et d'échanges

Le vendredi 13 décembre, Pierre Guicheney est venu présenter et dédicacer son nouveau livre : Trésor de Margot ! Un accueil chaleureux dans une ambiance un peu fraîche !

Le vendredi 24 janvier, Le P'tit marché a accueilli le cabinet CERUR, venu recueillir l'avis des passants sur Le Bourgneuf-la-Forêt dans le cadre de « Village d'avenir ».

Au P'tit marché a participé au marché de Noël de la commune

Le dimanche 15 décembre, producteurs et bénévoles, en binôme, se sont donnés le tour pour tenir le stand P'tit Marché garni de nombreux produits disponibles chaque vendredi. L'occasion toujours de faire de nouvelles rencontres.

Nos Prochains temps forts

- Assemblée Générale : le vendredi 16 mai à 19h15 au local du P'tit marché, clôturée par un pot et une dégustation de produits
- P'tit marché animé, dans le cadre du Printemps Bio : Vendredi 6 juin 16h30-19h30 au local

Zoom sur les bénévoles du stand de dépôt

Chaque vendredi, un bénévole de l'association tient le stand des produits en dépôt. Actuellement 6 bénévoles se donnent le tour : chacun tient le stand à tour de rôle selon un planning établi. Paroles de bénévole : « J'aime tenir le stand du p'tit marché : c'est un lien social », « Je suis contente d'aider, de partager ce temps. Je me sens utile. », « je trouve important d'avoir ce marché de producteurs de proximité avec des bons produits bios et locaux. Tenir le stand de dépôt quelquefois par an est ma façon de soutenir les producteurs, de montrer mon attachement à ce marché et d'aider à son bon déroulement. », « C'est une expérience sympathique: la connaissance des produits, la relation avec les producteurs mais aussi avec les clients, le rôle d'information vis à vis de ces derniers... »

L'équipe reste ouverte à accueillir de nouvelles personnes. Est-ce fait pour vous ? N'hésitez pas à venir en parler. Vous pourrez accompagner des bénévoles sur quelques marchés pour vous faire une idée !



Pour nous contacter :

auptitmarche53@gmail.com ou directement au P'tit marché, Route de la Croixille, ZA La Fontaine, 11 rue du Doué Le Bourgneuf-la-Forêt



UCAB/MAISON SOLIDAIRE

UCAB

C'est avec un grand succès que notre soirée cabaret du 25 janvier 2025 s'est déroulée.

Nous remercions tous les habitants du Bourgneuf, ainsi que des communes limitrophes qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée.

Cela fera 10 ans l'année prochaine, que l'association UCAB est sortie de son sommeil ; pour cela, nous avons pour projet d'innover encore plus pour la nouvelle soirée à venir de janvier 2026.

Pour votre information, il n'y aura pas de portes ouvertes cette année car nous avons pour ambition de réaliser d'une manière différente les nouvelles portes ouvertes en 2026.

Le bureau



LA MAISON SOLIDAIRE DU BOURGNEUF (MSB)

La Maison Solidaire du Bourgneuf (MSB) accueille des jeunes en attente d'une reconnaissance juridique de leur minorité.

Depuis Avril 2018, 25 mineurs étrangers à la rue ont été hébergés par la MSB.

Après une évaluation subjective à l'ASE, sur le physique, la maturité, leur minorité n'est pas reconnue. Cette décision est sans équité au niveau national. Ori-

ginaires pour beaucoup d'Afrique de l'Ouest, ils sont ici volontairement ou par contrainte, certains ne sachant même pas qu'ils partaient pour l'Europe.

Ces jeunes sollicitent ensuite le Juge pour Enfants, avec des démarches très longues, souvent plus d'un an. L'accueil à la MSB leur permet de souffler un temps après un parcours migratoire parsemé de violence, d'errance.

En 2024, 7 jeunes ont bénéficié de l'hébergement. 2 sont partis en région parisienne.

5 sont actuellement accueillis : 3 scolarisés en CAP à Laval (aide à la personne, service restauration de proximité, chaudronnerie-soudure) 1 en apprentissage maçonnerie depuis septembre 2023. Le 5ème jeune vient d'intégrer un Emmaüs en tant que compagnon.

Plusieurs d'entre eux pourraient obtenir un travail dans les métiers en tension après leur diplôme.

Assidus dans leur scolarité, ils sont demandés et attendus par les entreprises, là où il y a des emplois vacants. Mais pour être régularisé, il faut fournir des fiches de paye prouvant l'expérience dans un métier en tension. Mais comment fournir des fiches de paye quand on est sans papiers et qu'on n'a pas le droit de travailler...

Le groupe actuel fonctionne de façon autonome, sans présence d'adulte. Nous passons régulièrement les voir afin de les accompagner et les soutenir dans leurs besoins (quotidien, scolarité, santé, juridique, administratif...). Ils prennent en charge leur cuisine, le ménage. Pour la nourriture, nous les accompagnons chaque semaine aux Restos du cœur à Laval et à l'Epicerie Sociale de la Brûlatte. Ils bénéficient du transport scolaire local.

Les chaines de solidarité existent aussi dans d'autres associations avec qui nous coopérons (hébergeurs solidaires et d'autres).

La solidarité se retrouve aussi pour le financement de l'association : donateurs, sympathisants, artistes qui se produisent lors de concerts de soutien (En 2024, Septembre au café du garage, Mars à Juvigné) CCAS, Mairies.

La solidarité est plus que jamais nécessaire, face au durcissement des textes de lois de l'État.

Merci à toutes et à tous de l'attention que vous portez à notre action, d'aider ces jeunes à retrouver espoir et dignité.

Contact :

Association MSB chez Paul Chauvet
Les Brosses- 53410 St-Ouen-des-Toits

■ MAISON D'ACCUEIL

■ MAISON D'ACCUEIL



Maison d'Accueil
PIERRE GUICHENEY

Si 2024 a été l'année de la célébration du bicentenaire de la Maison d'Accueil, 2025 sera l'année des projets avec notamment la réécriture du projet associatif et du projet d'établissement ainsi que l'écriture d'un projet architectural.

L'ouverture de ce troisième siècle de notre histoire se veut ambitieuse pour le territoire et la transformation écologique au sein de l'établissement a été la première décision prise par le Conseil d'administration. Une réflexion va être menée à tous les niveaux afin de modifier nos pratiques partout où cela sera possible, que ce soit l'amélioration du tri sélectif, le compostage de nos déchets et surtout la transformation de l'ensemble de nos actes d'achat : le plastique, les produits jetables ou à usage unique seront désormais remplacés par des produits durables partout où cela sera possible, l'achat de produits importés limité au minimum dès lors que leur achat en local est possible. Nous sommes un acteur économique essentiel du territoire et avons un devoir d'exemplarité de ce point de vue. Ce changement de paradigme aura un coût, espérons que cet exemple soit inspirant.

Le projet architectural : Le Conseil d'administration a pris la décision d'agrandir la Maison d'Accueil, afin d'offrir à tous les résidents des chambres avec un confort et un équipement tels qu'attendus en 2025. Le Foyer de vie va être restructuré et évoluer en Pôle handicap, avec l'ouverture prochaine d'une Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV). Cela permettra d'offrir aux résidents du Pôle handicap un parcours de vie cohérent.

Ce projet architectural va s'écrire dans les mois qui viennent et le choix a été fait d'une coécriture de ce projet par les professionnels de la Maison d'Accueil et le Conseil d'administration, l'objectif étant de prendre une décision définitive à la fin du troisième trimestre 2025.

Le bâtiment historique de la maison, majeur et central dans la commune, va faire l'objet d'une réhabilitation et l'association réfléchit à un projet de tiers lieu accessible et ouvert à tous les citoyens du Bourgneuf-la-Forêt, qui favoriserait les échanges culturels et intergénérationnels.

Enfin, cet article est l'occasion de rappeler le caractère associatif et autonome de la Maison d'Accueil Pierre Guicheney. Notre modèle est iconoclaste car malgré les difficultés conjoncturelles, la Maison d'Accueil est en capacité de mener des projets, dispose d'un taux d'encadrement professionnel nettement supérieur à la moyenne nationale et présente un résultat financier à l'équilibre chaque année. À ce jour, 17 administrateurs issus du territoire en assurent la gouvernance. Ce Conseil ne peut vivre que si des habitants de la commune s'investissent et nous accueillons chaque année un à deux nouveaux administrateurs. Si vous souhaitez vous engager et participer aux décisions qui conduisent

l'avenir de cette institution en devenant administrateur, nous vous accueillerons avec plaisir. Chacune et chacun ayant l'ambition de participer au Conseil d'administration est invité à se manifester auprès de son président Pierre-Edouard Notte-Forzy (06 84 17 98 10, présidence@mapg.fr).



CINÉMA « LE TRIANON »

LE TRIANON



40 rue du Trianon Le Bourgneuf la forêt
cinema-letrianon.fr-cinema.le.trianon@orange.fr

Bilan de l'année 2024

Les bénévoles du cinéma associatif le Trianon se sont réunis pour faire le bilan de l'année lors de leur Assemblée Générale du 1^{er} février.

L'implication de chaque bénévole (*nous sommes 38 à cette date*) a permis de clore l'année de façon très positive. Nous avons atteint les 10 000 spectateurs (10 389 exactement) en 214 séances dont 28 avec des intervenants et 92 en Art et Essai, une moyenne de 35 spectateurs par séance. Nos partenariats avec Atmosphère53 (*festival des reflets du cinéma en mars, festival judiciaire en novembre, les tournées, animation pour les enfants...*) les Trois Mondes (*festival alimenterre en novembre*), les Trois Chênes (*femmes et agriculture, musique et enfants*), le Théâtre (*festival pupazzi*), différentes associations (*Soleil, PLE, Familles rurales etc.*) des particuliers (*Jean Luc Gaignard...*) ont permis une dynamique dans nos propositions de films tout au long de l'année.

Cinq nouveaux bénévoles ont intégré l'équipe au cours de l'année 2024, quatre sont sortis. Christian Boussard, Paul Fortuné et Robert Rimbault ont été chaleureusement remerciés après de longues années de bénévolat.



Côté technique : l'installation en novembre d'une nouvelle borne son (7.1) permet d'avoir une qualité maximum d'écoute. Une réflexion est engagée pour équiper la salle pour les malentendants.



L'équipe est donc bien mobilisée pour satisfaire au maximum son public qui, nous l'espérons, sera toujours plus nombreux.

Les activités 2025

– **Le festival santé** a été un bon moment de partage avec des médecins du territoire sur leur formation et leur travail. 106 spectateurs ont apprécié le documentaire et découvert cette belle équipe de médecins.

– **Les reflets du cinéma britannique et irlandais** du 14 au 23 mars, avec un apéro lecture qui s'est déroulé le 11 mars en partenariat avec le réseau des bibliothèques.

– Nos programmes habituels

Notre programmation est faite sur 5 semaines, il est possible de la suivre sur notre plaquette (commerces, Super U, bibliothèque, mairie, panneaux lumineux etc....), sur notre page Facebook et Instagram.... Et aussi en nous remettant votre adresse mail pour recevoir l'information en avant-première. Nous essayons en fonction de l'actualité des sorties de films de vous proposer des comédies, drames, animation, sciences fiction etc. Nous vous invitons à nous faire des propositions.

Nous continuons de proposer des séances vers notre très jeune public, 3/6 ans un ou deux dimanches matin entre chaque période de vacances, et un mercredi matin par trimestre pour les 6/11 ans.

L'équipe du Trianon invite ses spectateurs pour de bons moments de partage dans notre salle toujours améliorée autour de films, animations etc...



■ COUSETTES ET CIE

■ COUSETTES ET CIE

La fin d'année dernière a été marquée par notre participation au marché de Noël du Bourgneuf-la-Forêt. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues nous rendre visite à cette occasion.

Le 24 février, les membres de l'association se sont réunis pour coudre ensemble pour une cause qui nous tient à cœur : **la lutte contre le cancer**

À cette occasion, des bonnets pour l'association « Mon Bonnet rose » et des pochettes pour l'institut Curie ont été confectionnés.

Nous renouvelons notre appel aux dons : de tissus, tee-shirts...

Concernant notre organisation :

Les cousettes poursuivent leurs soirées couture à la salle Saint Martin le 2^e et 4^e lundi du mois de 20h à 23h et les 1^{er} et 3^e mardi après-midi du mois de 14h à 17h.

Nous remercions les bénévoles qui s'occupent des jeunes cousettes dans leur apprentissage de la couture le samedi de 14h à 16h30 environ 2 fois par mois.

Si vous souhaitez nous rejoindre, pour tous renseignements ou pour un don, contactez-nous à cousettesetcie53@gmail.com ou au 06 77 28 21 08

Instagram : [@cousettesetcie53](https://www.instagram.com/cousettesetcie53)

Nous vous souhaitons un bel été à tous.



NOUVEAUTÉ

Depuis mi-Février, vous pouvez découvrir l'ARLM via le site internet qui sera alimenté régulièrement :

arlm53-lesrandonneursdeslandesmayennaises.fr/arlm



Vous y trouverez la vie de l'association, le calendrier des randonnées, les contacts, les plus jolies photos. Adresse mail : arlm53.contact@gmail.com

Vous pourrez toujours contacter les personnes ci-dessous :

Catherine SOUCHEYRE-GADREAUD
gadraud.soucheire@orange.fr – 06 78 77 16 26

Michèle ROBERT – michelelaforet@orange.fr
06 78 84 41 07

La page facebook de l'association est sous la responsabilité de Valérie MAUFROY.

Chaque randonnée est mentionnée dans « Ouest-France » Infolocale et sur internet ARLM Infolocale.



Marche nordique hivernale



Retour de randonnée à Argentré

ACTIVITÉS ÉQUESTRES

Pour les sorties, contacter Jean-Luc et Valérie MAUFROY (06 13 59 24 33) ou Philippe et Isabelle MACQ (06 73 92 76 10).



LES 30 ANS DE L'ARLM

L'Association des Randonneurs des Landes Mayennaises créée le 21 février 1995 fêtera en interne cet anniversaire les 11 et 12 octobre au cœur du pays de Redon découvrant entre autres l'espace naturel « menhirs et dolmens du site préhistorique de Saint-Just » (35). Le club avait fêté les 20 ans à la ferme équestre de Madré.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE – CDRP

Événement passé

Les randonneurs bénévoles qui animent les 25 clubs du département se donnent rendez-vous annuellement pour partager une journée conviviale. Celle-ci s'est déroulée le samedi 23 novembre à Port-Brillet en présence de 120 personnes avec le matin, la découverte du nouveau circuit des « 3 communes » reliant Port-Brillet, Launay-Villiers et St-Pierre-la-Cour et l'après-midi, une petite sortie culturelle dans le village.

Événement à venir

La 27^e édition du brevet des randonneurs du 1^{er} Mai aura lieu dans les Coëvrons au départ de la salle des fêtes de St-Martin de Connée, commune déléguée de Vimartin-sur-Orthe (6 parcours au choix de 5 à 50 km) Remerciements aux membres des diverses commissions qui permettent et valorisent la randonnée, ainsi qu'à la municipalité pour le soutien financier et logistique qu'elle lui apporte.

Un remerciement tout particulier aux Bourgneuviens Bernard BLANCHET, Jean-Luc MAUFROY, Chantal et Gilbert DESILLE, Michèle ROBERT pour le balisage qu'ils effectuent depuis plusieurs années sur les circuits de La Croixille « Bellevue 1-2- 3-4» 15 km, du Bourgneuf « Le Bocage » 17 km, de St-Pierre-la-Cour, « Voir et Comprendre » (18 km), du Petit Aumarin et de l'Aumarin.

Le bureau

FOOTBALL

L'Amicale Sportive du Bourgneuf compte actuellement **202 licenciés**, incluant nos seniors, nos jeunes, nos féminines, nos vétérans, notre section fit-foot et foot en marchant.

CLUB

L'école de foot comporte une équipe par catégorie (baby foot, U7, U9, U11). L'assiduité aux entraînements ainsi que la participation aux différents plateaux contribuent à une bonne progression des enfants. Le père Noël était également présent pour le dernier entraînement de l'année, ce qui a fait beaucoup plaisir aux enfants. Le groupement HBG (St Ouen - Le Bourgneuf - Le Genest), encadré par Antoine Maussion, accueille nos jeunes U13 à U18, garçons et filles. Il rassemble 7 équipes, soit environ 130 licenciés, renforçant ainsi le lien entre nos trois clubs. Mention spéciale à notre section foot en marchant qui connaît un bel engouement pour sa deuxième saison de suite ainsi qu'à une poignée de nos jeunes seniors qui ont participé au tournoi futsal de Forcé et qui ont brillamment remporté la compétition sans concéder la moindre défaite. Bravo à eux !

Concernant nos seniors, on notera une bonne dynamique chez nos trois équipes après une période plus compliquée en début de saison. Nos seniors A mettent toute leur énergie pour assurer le maintien. Notre équipe B occupe la 7^e place sur 12, se positionnant ainsi favorablement pour atteindre son objectif de maintien. De son côté, l'équipe C a été reversée dans un nouveau championnat pour cette seconde partie de saison, après avoir terminé 6^e sur 10. Enfin, le Fit Foot poursuit son bel élan pour sa 4^e année, rassemblant toujours autant de pratiquantes (et pratiquants).

ÉVÉNEMENTS

L'équipe d'animation continue de proposer régulièrement des manifestations depuis le début de saison. Durant le mois d'octobre la foire aux vins a eu lieu en collaboration avec Eric Jan et a été un beau succès. La traditionnelle vente à emporter a eu lieu en novembre avec un très bon coq au vin. Le mois de décembre a été



marqué par le calendrier de l'avent, chaque jour, un lot offert par nos partenaires, cette manifestation continue d'être un grand succès. Le traditionnel tournoi HBG organisé à la salle du Bourgneuf a également eu lieu pour terminer l'année 2024 ainsi que la vente d'huîtres pour Noël et le Nouvel An. En début d'année, plus de 80 personnes se sont réunies à l'Alica pour la galette des rois du club. Les futures animations au programme sont, à l'heure actuelle, la nouvelle soirée spectacle de l'ASB, la soirée tarot qui aura lieu en avril ainsi que le tournoi communal du club qui aura lieu en juin pour clôturer la saison.

HOMMAGE

Le club a malheureusement appris en début d'année la disparition d'un membre essentiel, dont l'engagement a été inestimable pour notre association.

Simone Herriau nous a quitté le 1^{er} janvier 2025. Elle aura marqué l'histoire du club pendant plus de 40 ans, du milieu des années 70 jusqu'à 2015 année où elle a reçu la médaille d'or de la Ligue. Elle jouait un rôle indispensable au sein du club : tenir la buvette chaque dimanche, nettoyer les vestiaires après les matchs et gérer les entrées, une tâche qu'elle partageait avec Marcel Ruffault (eh oui, à l'époque, les entrées étaient payantes !).

À la retraite en 1990, elle a poursuivi son rôle et était présente chaque lundi matin pour faire du nettoyage et du rangement. Elle était aussi fortement impliquée dans l'organisation des manifestations, avec Claude Verron elle a formé un duo très efficace pour gérer les soirées choucroute et les tournois. Elle était également très proche de la section féminine, la première créée en Mayenne en 1975.

Elle a arrêté le bénévolat en 2015 juste avant la livraison du club house, mais elle continuait à passer ses samedis et dimanches après-midi au stade en tant que spectatrice. Malgré une santé sur le déclin, elle est encore venue à quelques reprises voir des matchs à l'automne 2024. Pendant tout ce parcours elle aura su transmettre le virus du bénévolat à son fils, sa belle fille et ses deux petits enfants, tous fortement impliqués dans l'activité du club.

On pourra résumer son action en une phrase, « **donner est plus beau que de recevoir** ».

REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous nos sponsors, nos bénévoles, à la municipalité pour leurs aides financières et matérielles.

GYMNASTIQUE/PALET/PÉTANQUE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Début d'année 2025, nous nous sommes retrouvés avec une bonne participation dès la 1^{re} séance le vendredi 3 janvier suivie d'une bonne convivialité lors de la galette des rois le vendredi suivant.

Nous continuons à nous assouplir et nous nous efforçons de mémoriser certains mouvements en groupes, dans la bonne humeur et dans une bonne ambiance, bien coachés par Nicolas.

À ce jour, nous comptons 47 inscrits (à noter un fort pourcentage féminin) ; il est toujours possible de s'inscrire.

Les cours ont lieu chaque vendredi de 9 à 10 heures à la salle des sports.

Nous souhaitons à l'ensemble des participants et participantes une belle fin de saison afin de se tenir en forme pour l'été prochain !!!

Le bureau

Pour tout renseignement et inscription, contacter Fernande GRANGER au 07 80 38 16 22



LE PALET BOURGNEUVIEN

Les membres de l'association ont toujours plaisir à se retrouver chaque vendredi soir à 20h30.

Toute personne intéressée pour rejoindre l'équipe est la bienvenue.

Le bureau

Pour tout renseignement, contacter le président au 06 22 69 47 90



LA PÉTANQUE BOURGNEUVIENNE

Le vendredi 17 janvier, nous nous sommes retrouvés pour notre Assemblée Générale et partager la brioche avec une très bonne participation des adhérent(e)s.

L'ambiance est toujours au rendez-vous le mardi, jeudi et samedi après-midi pour la pratique de ce sport loisirs.

Nous nous retrouvons 2-3 fois dans l'année pour assurer l'entretien des terrains et nous organiserons un tournoi interne le samedi 3 mai et un tournoi ouvert aux adhérents et autres bourgneuviens le samedi 13 septembre 2025 à 13h30 en doublette fermée.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contacts :

Michel Fortuné Président
au 06 25 60 58 27

André Linay secrétaire
au 06 81 91 43 80

■ THÉÂTRE/PÊCHE BOURGNEUVIENNE

■ THÉÂTRE LES LURONS BOURGNEUVIENS

Nous l'avons fait !!

Après deux ans d'interruption, les Lurons Bourgneuviens sont remontés sur scène.

Merci à toute l'équipe de décorateurs pour la création, la conception et la réalisation d'un tout nouveau décor.

Merci aussi à la sono qui a su avec courage, énergie et volonté nous accompagner.

Chapeau à tous les arrivants comédiens et comédiennes qui ont su vite s'intégrer. Merci pour votre énergie !

Merci aux anciens comédiens et anciennes comédiennes d'avoir aider les nouveaux jeunes premiers...

Merci à tous les bénévoles souffleurs/restauration/ménage...

Et enfin merci à l'équipe du Trianon et à Jean-François Le Ray pour le prêt des plantes.

Mais surtout un grand merci au public d'être venu très nombreux cette année ; sans vous nous ne serions pas là... merci encore et à l'année prochaine sans faute....

Meggie, présidente des Lurons Bourgneuviens



■ LA PÊCHE BOURGNEUVIENNE

Après l'approvisionnement en fin d'année en gardons et brochets, l'association prévoit 3 alevinages cette année, deux fin mars et Avril et un autre plus tard.

Aussi, pendant la journée citoyenne du 25 mai 2024, les bénévoles ont recréé une frayère artificielle à l'aide de piquets et fagots confectionnés sur place afin de permettre aux poissons de se reproduire.

La carte annuelle passe au prix de 45 € (avec 2 cannes) sauf les 3 week-ends d'alevinage où 1 seule canne est autorisée ; le ticket à la journée est fixé à 6 euros + gratuité pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte possédant une carte annuelle ou ticket journalier.

Les cartes et tickets sont disponibles au Bar PMU 25 rue Principale et au restaurant l'Alica 13 Place du Vieux Marché, nos partenaires du Bourgneuf-la-Forêt que nous remercions.

Le règlement est déposé chez nos dépositaires et affiché sur les panneaux d'affichage autour du plan d'eau.

Le Bureau



Pour tout renseignement, contacter Nicolas MAHEUX, président au 06 22 67 44 79

TENNIS DE TABLE

La saison 2024-2025 a démarré sous les meilleurs auspices pour le club. L'engouement suscité par les Jeux Olympiques et les animations réalisées avec les centres de loisirs ont attiré de nombreux nouveaux adhérents, aussi bien enfants qu'adultes, désireux de découvrir ou de se perfectionner dans la discipline.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont eu un effet positif sur notre club, grâce aux performances remarquables des pongistes français et à la forte couverture médiatique de la discipline. Le club a enregistré une augmentation de ses effectifs de 34 %, atteignant un record de 74 licenciés ! Parmi eux, on compte 43 licences compétition et 31 licences loisir, avec une belle progression de la participation féminine (14 licenciées).

Les performances sportives ont été à la hauteur de cet essor. Les trois équipes jeunes du club ont toutes terminé premières de leur poule en phase 1, leur permettant d'accéder à la division supérieure pour la seconde partie de la saison. Côté séniors, les quatre équipes engagées en championnat départemental ont également brillé, notamment l'équipe 1, qui a terminé à la deuxième place de sa poule, manquant de peu la montée ; un objectif qu'elle vise avec détermination pour la phase 2, au même titre que l'équipe 3.

Face à cet engouement, le club a dû se doter de 15 nouveaux survêtements pour ses joueurs. Un grand merci à notre fidèle partenaire, le Super U du Bourgneuf-la-Forêt, pour son soutien précieux.

L'année 2025 est également une année symbolique pour le club, qui célèbre ses 65 ans d'existence, dont 34 ans pour l'entente Bourgneuf/St-Ouen. Une belle occasion de souligner l'évolution et la pérennité de cette association locale.

Autre nouveauté cette saison, le club propose désormais des stages spécifiques pour ses jeunes licenciés pendant les vacances scolaires. Un premier stage a été organisé pendant les vacances de la Toussaint au même moment que celui de la TEAM 53 que le club a accueilli. L'initiative a été renouvelée lors de la 2^e semaine des vacances de



février. Dans la même dynamique, le club poursuit les actions d'animation menées avec les centres de loisirs de Saint-Ouen-des-Toits et du Bourgneuf-la-Forêt.

Date et horaire des entraînements :

Le mercredi de 17h30 à 19h30 (ouvert à tous, jeunes et adultes).

Le mardi les entraînements se déroulent de la manière suivante :

- De 18H à 19H : Pour les plus jeunes à partir de 5 ans
- De 19H à 20H30 : Pour les ados en loisir et en compétition
- De 20H30 à 22H : Pour les adultes en loisir et en compétition

Tous les entraînements sont encadrés et dirigés par Pierre-Alexandre entraîneur fédéral et salarié du club.

À noter :

- L'Assemblée Générale du club aura lieu le mardi 17 juin à 20h30
- Notre traditionnel LOTO aura lieu le dimanche 26 octobre 2025

Retrouvez toutes les infos sur le site internet du club :

<https://tticbourgneufsaintouen.blogspot.com>

Suivez toute l'actualité du club sur notre page Facebook : facebook.com/TTIC53

Nous remercions la municipalité du Bourgneuf-la-Forêt qui soutient l'association.

Sportez-vous bien !

Le Président Sébastien Penloup

Contactez-nous au 06 11 19 33 09 ou par mail : contact.ttic@gmail.com



■ LES CLASSES 5/CALENDRIER DES FÊTES

■ LES CLASSES 5

Comme chaque année, les classes sont organisées avec photos, repas et soirée !

La date des classes 5 est fixée au samedi 29 novembre 2025.

Toutes les personnes nées en **année 5**, habitant ou ayant habité au Bourgneuf-la-Forêt, sont invitées à se faire connaître et à s'inscrire.

Pour tout renseignement et/ou inscription, contacter :

Germain DESAUNAIS au 07 71 04 84 44

Rémi GRANGER au 06 71 56 00 58

Christian CORMIER au 06 85 74 67 55



■ CALENDRIER DES FÊTES

MAI 2025

- S 3** ➤ Concours de pétanque
- D 4** ➤ Vide-Greniers APE Les Mille Mots
- S 10** ➤ Course cycliste – Contre la Montre
- V 23** ➤ Apéro Concert École St-Joseph
- S 24** ➤ Journée citoyenne

JUIN 2025

- V 6** ➤ Marché animé Au P'tit Marché
- V 13** ➤ Soirée jeux de société médiathèque
- S 21** ➤ Fête Ecole les Mille Mots
- V 27** ➤ Fête de la musique Trianon
- D 29** ➤ Kermesse École St-Joseph

JUILLET 2025

- WE 5-6** ➤ Fête Communale comité des Fêtes
- M 9** ➤ Théâtre de plein-air « L'Hôtel du libre échange » par le TRPL organisé par la commune
- L 14** ➤ Bal des Ainés

SEPTEMBRE 2025

- M 10** ➤ Concours de Belote Club des Ainés
- S 13** ➤ Concours de Pétanque

OCTOBRE 2025

- D 12** ➤ Repas du CCAS
- S 18** ➤ Soirée École St-Joseph
- M 22** ➤ Spectacle « La Part des Choses » Bretelle et Garance organisé par la médiathèque
- D 26** ➤ Loto du TTIC

NOVEMBRE 2025

- M 5** ➤ Concours Belote Club des Ainés
- S 29** ➤ Classes « 05 »

DÉCEMBRE 2025

- D 14** ➤ Marché de Noël organisé par la commune



■ NAISSANCES

<i>Elise BAÏO</i>	25 La Rouérie	10.11.24
<i>Basile GESLIN</i>	30 Rue du Haut-Beauvais	10.11.24
<i>Iris GAUBERT CROISSANT</i>	45 Rue St-Gilles	25.12.24
<i>Aure PALICOT</i>	15 Les Hayes	13.01.25
<i>Marceau BEUSNARD</i>	28 L'Hotellerie	18.02.25
<i>Emma PLANCHASIS</i>	31 La Boizardière	03.03.25



■ MARIAGE

<i>Maïwen BESCOND et Florent FOUGÈRES</i>	09.11.24
---	-------	----------

■ PACS

<i>Corinne MIEUZET et Jean LECOURT</i>	28.03.25
--	-------	----------

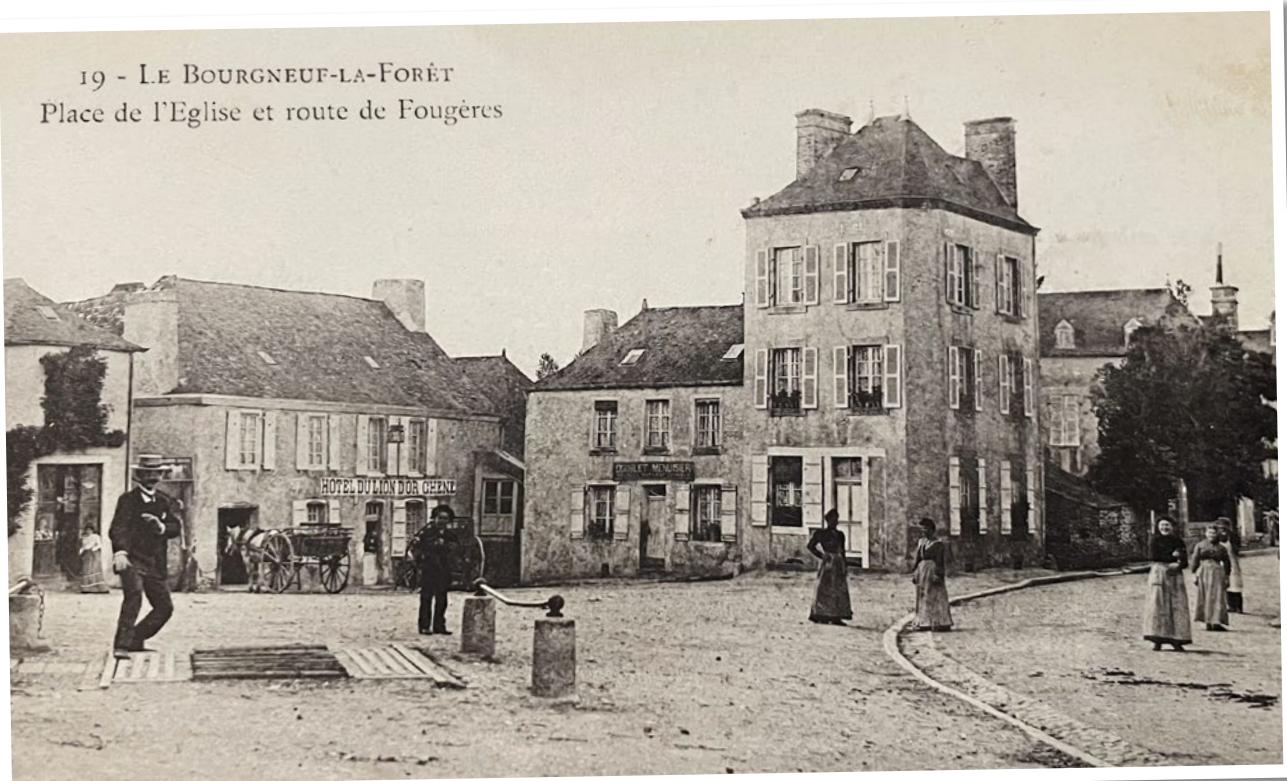


■ DÉCÈS

<i>Thérèse LEPAGE Vve DAVID</i>	Maison d'Accueil	28.10.24
<i>Blanche MARTIN Vve BOUVIER</i>	Maison d'Accueil	05.11.24
<i>Marie-Thérèse GALPIN ép. BEAULIN</i>	15 Impasse des Tamaris	10.11.24
<i>Marie-Ange PANNETIER vve BOULIER</i>	Maison d'Accueil	17.11.24
<i>René BASTHISTE</i>	20 Le Champbouquet	22.11.24
<i>Maria PANNETIER ép. GIQUEL</i>	Maison d'Accueil	02.12.24
<i>Pierre GARNIER</i>	11 L'Aumarin	04.12.24
<i>Janine HANY vve MONTRON</i>	18 Rue du Trianon	05.12.24
<i>Mélanie GARRAULT vve FOURNIER</i>	Maison d'Accueil	15.12.24
<i>André HATTE</i>	Maison d'Accueil	21.12.24
<i>Simone HERRIAUX</i>	21 Rue du Haut-Beauvais	01.01.25
<i>Maurice MOCHON</i>	Maison d'Accueil	08.01.25
<i>Odette CÔME Vve DELLIERE</i>	Maison d'Accueil	13.01.25
<i>Marie-Joseph LEGROUX</i>			
<i>vve LOUIS DIT BENJAMIN</i>	Maison d'Accueil	16.01.25
<i>Madeleine PELLIER ép. AVIGNON</i>	Maison d'Accueil	30.01.25
<i>Daniel GAUTIER</i>	20 Rue des Carreaux	02.02.25
<i>Marie BARDOUX vve GAUFFRE</i>	26 Rue du Trianon	03.02.25
<i>Maurice EPRON</i>	Maison d'Accueil	21.02.25
<i>Joseph LAIGNEAU</i>	Maison d'Accueil	21.02.25
<i>Julienne FOUCHEZ vve LESGUER</i>	Maison d'Accueil	13.03.25

L'HISTOIRE DU BOURGNEUF-LA-FORÊT

19 - LE BOURGNEUF-LA-FORÊT
Place de l'Eglise et route de Fougères



Les origines du Bourgneuf-la-Forêt

Les origines du Bourgneuf-la-Forêt sont mystérieuses et le resteront certainement faute de documents.

Ce n'est qu'entre les années 1142 et 1160 que l'on trouve la mention d'un curé du Bourgneuf appelé Robert dans le livre blanc de l'Évêché du Mans, et un autre dénommé Foulques est cité en 1224.

On ne peut donc faire que des suppositions sur les origines de notre commune et émettre des hypothèses que rien ne vient appuyer.

Le nom de Bourgneuf permet de penser qu'il s'agit d'un bourg créé, comme le furent toutes les agglomérations qui portèrent ce nom ou celui de Villeneuve, sur les landes ou les terres d'un seigneur de la Forêt-Guillaume alias la Forêt, dont la seigneurie fut jusqu'au XVI^e siècle, (avant son absorption par les seigneurs de Fresnay), la principale de la paroisse et que le nouveau bourg remplaça le lieu de la Forêt dont la maison seigneuriale existait encore en 1723.

Le nom de Le Bourgneuf-la-Forêt, que porte la commune, indique également qu'autrefois le territoire avait certainement été très boisé.

Il faut ensuite attendre 1312-1314 pour voir le Bourgneuf

cité à nouveau dans un document, mais cette fois-ci sous sa dénomination actuelle, le Bourgneuf-la-Forêt.

C'est durant ces années que furent perçus par le Comte du Maine, Charles de Valois, les droits de franc-fiefs dus par les roturiers qui avaient acquis des biens nobles.

Cinq personnes de la paroisse durent acquitter ces droits : Jean de Pommereus pour une métairie qu'il tenait d'un certain Bernehart (inconnu par ailleurs), Guillaume Mautalent et Michel Roussel pour des rentes foncières acquises d'un nommé Gaudesche (peut-être de la très ancienne famille de Gaudesche originaire de la paroisse de Juvigné), Jean Rioul pour une terre prise à rente de Guion de Villerz (peut-être seigneur de la Forêt), et



■ DES ORIGINES JUSQU'À 1900

enfin Étienne Daujart et ses frères pour une rente sur la métairie de la Bourdonnière d'Augat (dont l'emplacement est inconnu).

Il est curieux de constater que dans ce registre des francs-fiefs, aucune seigneurie n'est mentionnée dans la paroisse du Bourgneuf et que les seigneurs dont relèvent les biens taxés paraissent en général étrangers à la paroisse, alors que dans toutes les paroisses voisines (Loiron-La Croixille-Juvigné-Bourgon-St Hilaire) les seigneuries connues par la suite sont déjà citées.

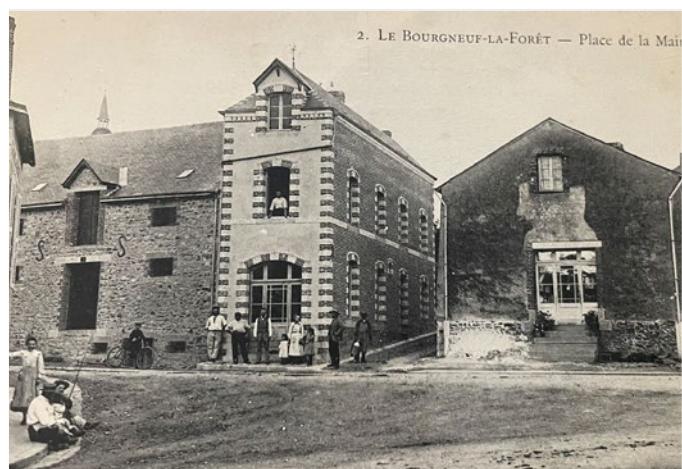
En l'an 1334, Guy de Laval, Évêque du Mans, se trouvait au Bourgneuf dans la demeure de Laurent Beuves.

Et ce n'est qu'en 1387 qu'apparaît pour la 1^{re} fois dans les documents la seigneurie de Fresnay appartenant à la famille de Loré et en 1388 celle de la Forêt-Guillaume, peut-être confondue ou remplacée plus tard par celle des Haies-Sainte-Marguerite aujourd'hui Les Haies (qui appartenait à Jeannette de Villiers, femme de Jean Cobard).

Les documents sont rares et l'on sait seulement que le Comte d'Aumale, commandant une armée française, appelé par le célèbre Ambroise de Loré (de la même famille que les seigneurs de Fresnay), logea au Bourgneuf-la-Forêt, le samedi 25 septembre 1423, veille du jour où il écrasa une armée anglaise à la Brossinière (entre Le Bourgneuf et Bourgon et aujourd'hui dénommée La Brécinière).

Ce n'est qu'à partir du milieu du XV^e siècle que les documents deviennent plus nombreux et permettent de mieux connaître l'histoire de la paroisse et de notre commune.

Source : Henri Boullier de Branche Conservateur des archives honoraire faisant fonction de directeur d'archives de la Mayenne en 1974



■ ■ ■ ■ ■ L'évolution jusqu'en 1900 ■ ■ ■ ■ ■

Dans le cahier des États Généraux en 1789, on pouvait lire « le sol est maigre et stérile dans la plus grande partie, si bien que les landes qu'on a défrichées pour profiter des avantages que le roi a voulu donner aux colons pour les encourager, ne portent plus rien. Il faudrait pour les rendre bonnes y porter partout un pied de bonne terre. Quelques uns y ont planté des arbres qui ne croissent point ».

On n'avait pas songé à l'époque, à chauler les champs alors que le territoire était un gros producteur de chaux et ce depuis très longtemps puisqu'on retrouve la trace du 1^{er} four à chaux en activité du pays en 1531 au lieu-dit « La Folie ».

Le site de « La Folie » n'était pas le seul sur la commune. En effet en 1569, le Bourgneuf était un centre d'extraction très actif. On y venait de toute la région et même de Craon d'où on envoyait querir dans nos carrières les matériaux nécessaires à la réparation du château.

L'un des principaux marchands de chaux de l'époque était Pierre Trochon qui s'était engagé, par contrat, à livrer à Ernée toute la chaux nécessaire à la construction des Presbytères de Gorron et de Désertines.

Aux Brosses, les carrières de calcaire y ont été exploitées à partir de 1853 et 3 fours à chaux furent construits.



Pendant de nombreuses années, on a extrait du minerai de fer (au Minerai, au Champbouquet et à la Fleurardière) que l'on traitait et transformait ensuite dans les hauts-fourneaux de Chailland et de Port-Brillet.

Le transport de ce minerai s'effectuait dans des sacs et à dos de cheval.

■ DES ORIGINES JUSQU'À 1900

En 1872, 79 ouvriers étaient employés à l'extraction du calcaire et les différents fours produisaient 100 000 hectolitres de chaux annuellement.

Ensuite l'activité chaufournière diminua et le nombre de fours à chaux décrut progressivement. À la fin du XIX^e siècle, il ne restait plus que 4 fours et une trentaine d'ouvriers.

À la Beulotière existait un four à poterie. Il y a donc lieu de penser que cet endroit renfermait de l'argile plastique (roche sédimentaire, souvent glaise, qui, imbibée d'eau, peut former une pâte pouvant être façonnée et durcissant à la cuisson).

Vers 1850, de nombreux chemins vicinaux reliaient les communes environnantes : ces chemins étaient pour la plupart étroits et tortueux et souvent impraticables pendant l'hiver.

Le village était doté d'un bureau de bienfaisance qui possédait une closerie au lieudit « Cornesse ». Cette closerie était affermée chaque année. Elle a été léguée aux pauvres en 1866 par Monsieur Pierre Galpin et est aujourd'hui encore la propriété du CCAS.

À partir de 1870, la commune fut dotée de services notamment d'un bureau de poste et télégraphe et d'une brigade de gendarmerie à pied.

On relève que la commune a toujours été un pays principalement agricole : la vente de céréales et de bestiaux constituaient le commerce local mais également les pommes et le cidre.

Grâce aux nombreuses voies de communication dont était pourvue la commune, les produits de l'agriculture trouvaient des débouchés faciles. C'est aux grandes foires de Laval, Ernée, de Vitré et à celles moins importantes telles que Saint-Ouen-des-Toits et Juvigné-des-Landes que se faisaient les principales transactions.

Au Bourgneuf, il y avait 3 foires par an.

Chaque dimanche, après la 1^{re} messe, se tenait sur la place de l'église un marché aux denrées où on pouvait trouver volailles, beurre, oeufs, légumes et fruits. Ce marché était amplement approvisionné par les agriculteurs de la localité et des communes environnantes.

En 1870, la population était d'environ 2 281 habitants. En 1899, elle n'était plus que de 1 747. Les causes de cette dépopulation sont multiples.

Tout d'abord, les jeunes gens, domestiques ou fils de cultivateurs, dédaignant la vie champêtre, cherchaient à travailler dans les villes pour une situation qui leur semblait plus confortable.

D'autre part, l'emploi de la chaux étant beaucoup moins répandu (moins d'ouvriers à extraire le calcaire), les pères de famille cherchaient du travail dans les usines des environs (Saint-Pierre-la-Cour et Port-Brillet).

En 1899, on recense deux écoles primaires publiques (propriétés communales) et une école libre de garçons.

À cette époque, la commune n'a ni rente, ni immeubles productifs de revenus. Elle ne possède que les deux écoles communales. Les principales ressources se composent donc des droits de place perçus pour les jours de foire et de marché, des droits de pesage à la bascule publique, la taxe sur les chiens, la part sur les permis de chasse, les concessions des terrains dans le cimetière, l'imposition de 3 journées de prestations par homme, cheval, voiture.

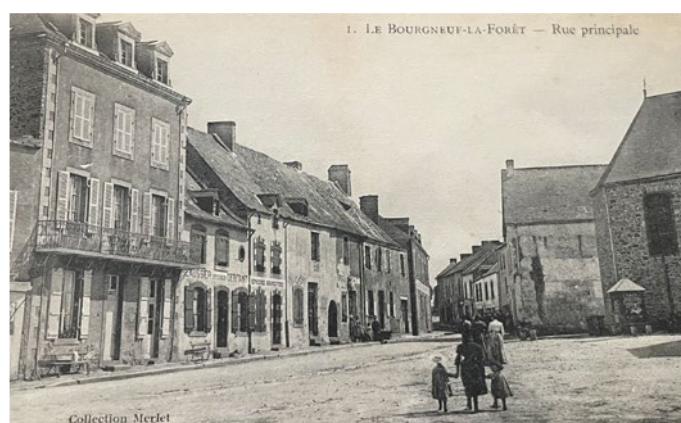
Les dépenses couvraient à l'époque l'entretien des chemins de grande communication et d'intérêt commun et des chemins de petite vicinalité, les frais d'éclairage, l'entretien des bâtiments scolaires et de la mairie, le salaire des agents communaux (secrétaire de mairie, receveur municipal, garde-champêtre, préposé à la bascule...).



■ DES ORIGINES JUSQU'À 1900

le chauffage des classes, les fournitures scolaires des indigents, les dépenses liées aux aliénés indigents placés à l'asile départemental.

Une antique bascule publique érigée en 1888, entourée de chaînes, côtoyait la fontaine publique installée depuis 1881 sur la place de l'église ; à cette pompe se ravitaillait tout le quartier journallement en eau tant pour les besoins personnels de la maison que professionnels et ce, jusque dans les années 1960.



Collection Merlet

Dans le centre-bourg, l'ex-presbytère (aujourd'hui en bail emphytéotique à un bailleur social) tentait vainement de se dissimuler derrière le haut mur qui l'entourait et la passerelle d'accès le faisait ressembler à un château-fort. Construit en 1880 par l'Abbé Bergère, ce bâtiment a été achevé peu de temps avant la séparation des églises et de l'Etat. L'Abbé fut dans l'obligation par la suite de payer un loyer pour l'édifice grandiose qu'il venait de faire construire. Certains ont ensuite surnommé le bâtiment « Les Folies Bergère » en raison du nom de son bâtisseur et de sa taille imposante par rapport à la taille de l'église.

Sources :

- Dictionnaire de l'Abbé Angot
- Monographie établie en 1899 par M. Derbré instituteur public au Bourgneuf-la-Forêt

« De son origine mystérieuse aux années 1900, le Bourgneuf-la-Forêt a traversé des siècles d'évolution marqués par des activités économiques florissantes, telles que l'extraction de la chaux et du minerai de fer, mais aussi par des défis démographiques et sociaux. Aujourd'hui, bien que la commune ait évolué, elle continue de porter en elle les traces de son passé, alliant patrimoine historique et modernité. Les enjeux contemporains, tels

que le développement durable, la préservation de son environnement et la revitalisation de ses activités locales, rappellent l'importance de maintenir cet équilibre entre tradition et progrès, tout en répondant aux besoins actuels de ses habitants. »

Cette rétrospective historique nous montre des évolutions importantes au cours du temps.

Ces évolutions sont bien entendu liées à des facteurs externes à la commune elle-même, mais aussi aux actions des habitants qui, au cours de l'histoire, ont façonné le Bourgneuf.

Il appartient aux habitants de chaque époque de réfléchir à l'avenir qu'ils souhaitent pour leur commune et ce qui leur paraît possible.

La démarche entreprise dans le cadre du programme « village d'avenir » a cet objectif « contribuer à façonner le visage du Bourgneuf de demain ».

François Berrou



Merci à M et Mme LE RAY et M et Mme ROBERT pour les photos fournies.

AIDES À LA RÉNOVATION

AIDES À LA RÉNOVATION ET L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Vous pouvez bénéficier d'une aide ou d'un prêt pour l'amélioration de l'habitat afin de réaliser des travaux dans votre logement. Il existe de nombreux dispositifs et aides financières en matière d'acquisition dans le neuf ou dans l'ancien.

Sous certaines conditions, vous pouvez prétendre à des crédits d'impôts, à des prêts préférentiels, à des aides aux travaux, des aides des fournisseurs d'énergie, une TVA à taux réduit, de chèque énergie ou de prêt avance rénovation etc...

En voici quelques unes :

Les organismes regroupés au sein de la **Maison de l'Habitat** (SOLIHA Mayenne, ADIL, Espace Info Energie) sont à votre écoute pour vous accompagner tout au long de vos projets.

Vous pouvez bénéficier de **rendez-vous gratuits** avec un conseiller qui vous aidera à dessiner les contours de votre projet et vous orientera, étape par étape, dans la bonne direction avec un interlocuteur unique tout au long du dispositif.



Maison
Départementale
de l'Habitat

La Maison Départementale de l'Habitat tient des permanences à l'Espace France Services de Lorient-Ruillé les 2^e, 3^e et 4^e mercredis de chaque mois, de 14 à 17 h, sur rendez-vous au 02 43 64 60 30.

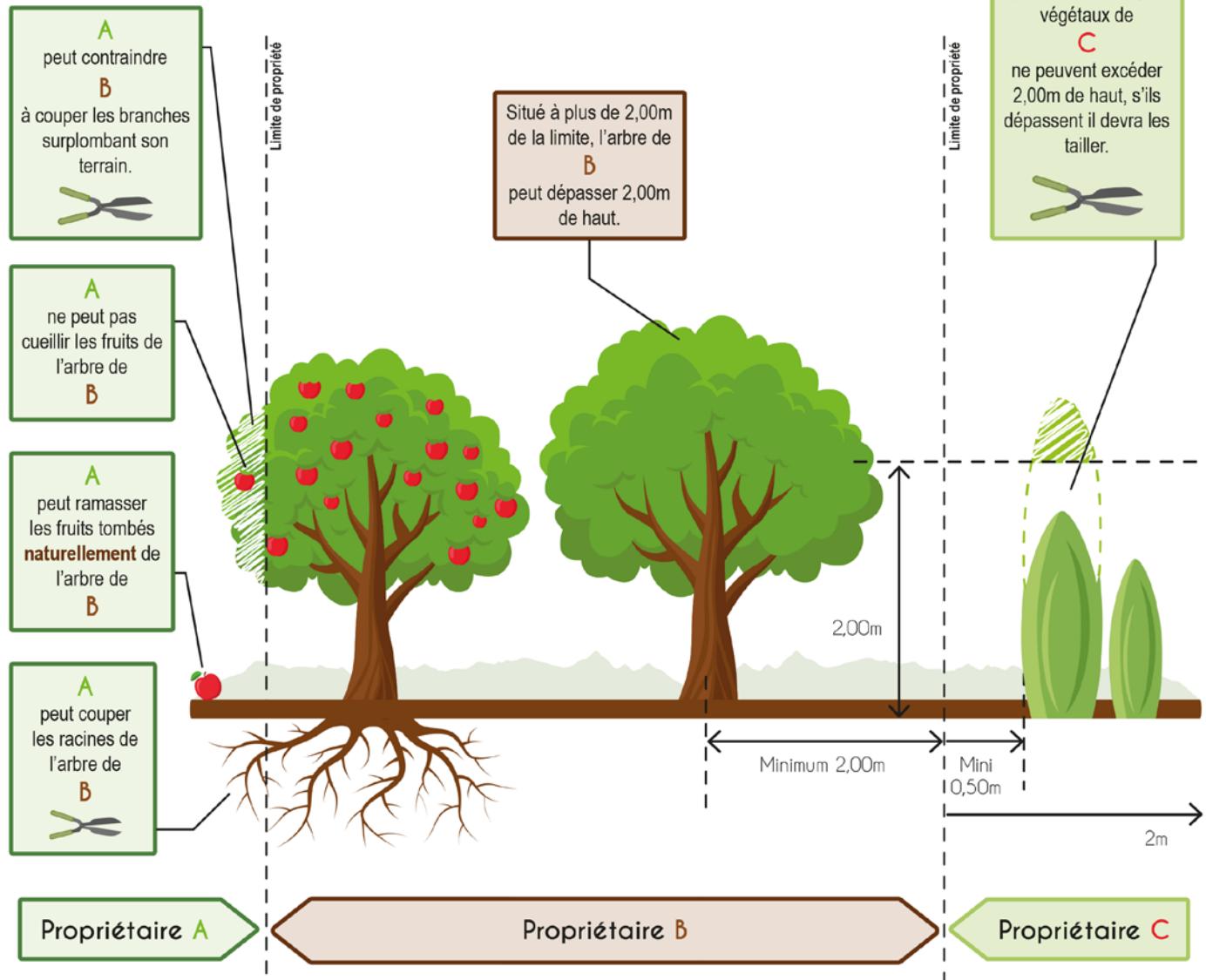
Quelle aide ?	Pour quels types de travaux ?	À qui se renseigner ?	Public concerné
MA PRIME RÉNOV'	Rénovation énergétique	L'Anah	
ÉCO PRÊT À TAUX ZÉRO (éco PTZ)	Travaux de rénovation permettant d'améliorer sa performance énergétique ou Réhabilitation de l'installation de l'assainissement non collectif	Maison de l'Habitat ou banque	
MA PRIME ADAPT'	Adaptation à la perte d'autonomie	Maison de l'Habitat	Concerne les personnes âgées ou en situation de handicap
PRÊT A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT	Rénovation énergétique, isolation...	CAF	Seulement pour une résidence principale et être allocataire CAF
CRÉDIT D'IMPÔT	Certaines dépenses de rénovation énergétique ou dépenses d'équipements pour personnes âgées ou handicapées ou pour des dépenses de prévention des risques technologiques de l'habitation principale	Centre des Impôts	
AIDE ACCESION À L'ANCIEN (dispositif de Laval Agglomération)	Travaux de rénovation d'un logement de plus de 15 ans	Maison de l'Habitat	Sur conditions de ressources
AIDE COMPLÉMENTAIRE À L'ANAH (dispositif de Laval Agglomération)	Travaux visant à réduire la consommation énergétique ou pour les énergies renouvelables	Maison de l'Habitat	Seulement pour les logements de plus de 15 ans et pour les résidences principales
AIDE MATERIAUX BIO-SOURCÉS (dispositif de Laval Agglomération)	Pour les bâtis à usage d'habitation avec un gain énergétique au minimum de 35 % du montant de la rénovation globale	Maison de l'Habitat	
AIDE À LA RÉALISATION D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ ARCHITECTURALE (dispositif Laval Agglomération)	Pour habitat indigne ou regroupement de logements etc...	Laval Agglomération	Concerne les propriétaires occupants ou investisseurs
CHÈQUE AUDIT ÉNERGÉTIQUE PROPRIÉTAIRE (dispositif Laval Agglomération)	Audit énergétique	Maison de l'Habitat	Pour tout type de logements et concerne propriétaire occupant ou bailleur

RÉGLEMENTATION SUR LES HAIES

La réglementation s'applique au vert

ARBRES, ARBUSTES, HAIES : LES BONNES PRATIQUES

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des végétaux. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter. Pour éviter des conflits, mieux vaut connaître la loi et la réglementation en vigueur.



Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies de circulation doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires, locataires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du domaine public. Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Elles ne doivent pas non plus déborder sur les terrains voisins.



Afin de préserver la période de nidification, il est recommandé de ne pas tailler les arbres et haies entre le 15 mars et le 31 août.

Il est strictement interdit de brûler vos déchets verts. Déposez-les en déchetterie ou dans un composteur.

INFORMATIONS DIVERSES



AIDE POUR LES COLLÉGIENS

Le Département rembourse 35 € pour toute inscription dans une association sportive ou culturelle pour la saison 2024-2025.

Cette action vise à soutenir le tissu associatif sportif et culturel mayennais et à encourager les jeunes à pratiquer une activité physique ou culturelle en Mayenne.

Modalités

- **35 € par collégien** sur justificatif
- L'aide forfaitaire peut être utilisée pour une prise de **licence sportive** ou une adhésion pour une **activité culturelle** ou pour les **abonnements annuels dans les théâtres, salles de spectacles, cinémas** ou les **cours annuels de natation**

Demande à effectuer au plus tard le 31 mai 2025 en ligne sur : <https://lamayenne.fr/page/generation-mayenne-2024>



LE CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION

Le Conservatoire de Laval Agglo est un établissement public d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse, théâtre et arts visuels pour enfants et adultes.

Les prochaines portes ouvertes du Conservatoire de proximité « Pôle Loiron » auront lieu du 2 au 7 juin 2025.

Pour tout renseignement contacter : Pôle LOIRON 02 43 02 77 67 – crd.loiron@agglo-laval.fr

FRANCE SERVICES DE LAVAL AGGLOMÉRATION

L'espace France Services Pôle de Loiron est un guichet unique de proximité - une aide aux démarches administratives de la vie quotidienne.

L'espace France services de Laval Agglo, est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement gratuit, situé près de chez vous.

France services vous offre la possibilité :

- d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne (emploi, formation, famille, santé, social, habitat, énergie, retraite, justice, impôts ...)
- d'effectuer vous-même ou d'être accompagné(e) dans vos recherches ou formalités diverses
- d'être mis en relation avec les bons interlocuteurs si besoin (téléphone, prise de rendez-vous, envoi de courrier)
- de participer à des actions d'information collectives
- d'utiliser des ordinateurs en libre accès pour vos démarches en autonomie

Nouveaux horaires depuis le 10 mars 2025

Accueil (téléphonique et physique) :

- lundi de 13h30 à 17h30
- mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- jeudi 8h30 à 12h
- vendredi 8h30 à 12h



Espace France Services 5 Rue du Pays de Loiron, Loiron-Ruillé – Tél 02.43.02.19.31 ou mail : franceservices.loiron@agglo-laval.fr

■ CONTACTS UTILES

■ MAIRIE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MAIRIE	Matin 8H45/12H30 Après-midi 16H30/18H00	Matin 8H45/12H30 Après-midi Fermée	Matin 8H45/12H30 Après-midi 16H30/18H00	Matin 8H45/12H30 Après-midi Fermée	Matin 8H45/12H30 Après-midi 16H30/18H00	Matin 9H00/12H00 Après-midi Fermée
AGENCE POSTALE	Matin 8H45/12H30	Fermée	Matin 8H45/12H30	Matin 8H45/12H30	Fermée	Matin 9H00/12H00

Fermeture estivale de la Mairie et de l'agence postale du lundi 11 au samedi 16 août inclus

Tél : 02 43 37 71 08

E-mail : mairiebourgneuf.la.foret@wanadoo.fr

Plus d'actus sur le site de la Commune :

www.lebourgneuflaforet.fr

www.facebook.com/Lebourgneuflaforet

Permanence RELAIS EAU en Mairie tous les matins
de 8H30 à 12H30



■ PERMANENCES MAIRIE

ASSISTANCE SOCIALE

Sur rendez-vous au 02 43 59 99 00

MISSION LOCALE

Sur rendez-vous le jeudi matin au 02 43 56 00 12

■ MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Adresse : 2 rue du Stade

Le 1^{er} lundi du mois de 16h00 à 18h30

Le mercredi de 10h00 à 12h00 – 16h00 à 18H30

Le vendredi de 16H00 à 18H30

Le samedi de 10H00 à 12H00

Tél. 02 43 37 76 32

Mail : mediatheque.bourgneuf.la.foret@orange.fr

Facebook :

<https://facebook.com/bibliothequelebourgneuflaforet/>

■ HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE PORT-BRILLET

Du lundi au samedi de 9H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

■ NUMÉROS D'URGENCE

Mairie (week-end) : 07 76 71 83 81

Service eau potable : 02 44 71 05 58

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

■ NUMÉROS UTILES

**Service assainissement Laval Agglo : 02 43 49 43 11
(contrôle et raccordement)**

Service déchets : 02 53 74 11 00

